

JANVIER 2022 -VOL. 1

BULLETIN VALLORCIN



©R.Dufour

Comme en 2014, à l'occasion des 750 ans de Vallorcine, nous vous proposerons prochainement de réunir tous les Vallorcins pour une photo de groupe, tous ensemble.

Sommaire

MOT DU MAIRE	-2-
LA COMMUNE	-3-
REVUE THÉMATIQUE DES INFOLETTRES	-8-
GRANDS PROJETS 2022	-30-
GRANDS PROJETS DU MANDAT	-32-
ÉTAT CIVIL 2021	-37-

Bulletin Vallorcin, Janvier 2022 - Vol.1

Directeur de la publication : Jérémy Vallas, Maire de Vallorcine

Rédaction : Conseil Municipal

Réalisation et mise en page : Audrey Penin

Impression : Imprimerie municipale, Chamonix

Mot du Maire

Bonjour à Tous,

2021 est loin, avec tous ses tracasseries qui n'ont pas facilité nos quotidiens...

...et 2022 commence, et c'est dans la poursuite de la folie du monde de ces dernières années qu'elle débute...

Si nous avons tous notre travail quotidien à réaliser, si nous avons tous des projets personnels à côté, si nous sommes tous mis sous la tutelle de décisions nationales qui régissent, en cette période de crise sanitaire, les libertés de chacun dans le but annoncé de conserver la liberté de Tous, je vous le dis : c'est ensemble que nous avancerons en 2022.

Ensemble, car seul de son côté, nous savons d'ores et déjà que, c'est ce comportement qui tuera l'âme du village et notre joie d'y vivre.

À l'heure où l'avenir de Vallorcine est plus qu'incertain, qu'il s'agisse des capacités budgétaires de la commune, de la fatigue des Élus qui risquent pour certains d'entre eux de se désengager de leur mandat et parallèlement de la difficulté grandissante d'en trouver des nouveaux, qu'il s'agisse encore de construire une vision partagée des choses entreprises dans cette société tellement individualiste, j'ai peur de voir disparaître notre village, pour devenir, comme ailleurs, un nouveau « quartier » d'une commune voisine.

Pour éviter cela, pour « sauver » notre village et nos conditions de vie, de travail, et notre pouvoir de décision quant aux choix que nous faisons pour notre commune, nous devons nous serrer les coudes, et faire de l'équipe municipale, qu'il s'agisse des Élus éphémères ou des employés, mais aussi des habitants à travers toute sorte d'implication, une équipe soudée et forte qui saura relever la tête là où nombre d'entre nous semblent vouloir la baisser, moi le premier...

Malgré tout, notre année a été égayée par la mobilisation de plusieurs d'entre vous aux ateliers participatifs, qui renforce la cohérence des actions menées par le conseil ; les réflexions sur le Centre du village aboutissent, la Communauté de Communes est plus que jamais à l'écoute de nos problématiques, et les employés communaux sont, comme toujours, investis pour leur village.

Alors, lorsque l'on voit des jeunes du village assister au Conseil Municipal ou la présence de nombre d'entre vous aux réunions publiques, lorsque l'on voit la mobilisation des habitants pour nettoyer la pollution aux abords de l'église, lorsque l'on voit les retours de certains habitants sur leur joie de vivre à Vallorcine, nous gardons, en tant que représentants des Vallorcins, l'énergie de travailler à votre service.

A ce message, que j'espère malgré tout voir *raisonner* en vous de la manière la plus positive qui soit, j'y adjoints ma plus franche sympathie, afin que ces vœux que je vous souhaite au nom du Conseil Municipal pour la nouvelle année soient à la hauteur des remerciements que vous devez entendre pour votre investissement dans ce village ; ces remerciements, ils émanent des Vallorcins, et sont paradoxalement adressés aux Vallorcins.

Soyons donc forts et solides face à ces années difficiles, et abordons 2022 en troupe, en meute, en groupe, en équipe, en ce que vous voulez, mais ensemble !

C'est la seule manière à mes yeux qu'il nous reste pour continuer à conserver ce confort de vie Vallorcine.

À vous tous, je vous souhaite une belle année 2022 !!

Merci encore !!

Jérémy

PS : Quant aux messages parfois anonymes et insultants que l'on peut lire sur les réseaux sociaux, nous vous rappelons que l'ensemble des élus est disponible pour échanger avec tous lors des permanences ou des ateliers...



©D. Ancey

Pour ce premier Bulletin Vallorcine, nous avons choisi de vous proposer un petit éclairage sur les fonctions et les compétences de chaque Élu(e) au sein de la Commune mais aussi de la Communauté de Communes.

Il nous est paru également important de rappeler le rôle du CCAS, de mettre en valeur les liens entre Élus et Vallorcins ; et de vous informer des changements à la Mairie.

LA COMMUNE



Compétences et fonctions des Élus

MARYVONNE ALVARD, 3ème adjointe

Élue en charge de la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences des agents territoriaux ; des bâtiments communaux ; des relations avec l'école et le périscolaire ; de la régie de stationnement et des toilettes publiques ; Membre du CCAS.

Membre des Commissions Intercommunales : Ressources Humaines et mutualisation ; Accessibilité ; Cohésion sociale ; Espaces Naturels ; Pistes et sentiers

Membre du comité de Pilotage Citer'gie ; membre du groupe de travail Rénovation Énergétique ; de la commission d'accès à l'épicerie sociale ; du comité de pilotage de la Convention Territoriale Globale (ex Contrat Enfance Jeunesse).

DOMINIQUE ANCEY, Conseillère Municipale

Élue en charge de la culture et du patrimoine ; de la démocratie participative, de la labellisation *Notre Village Terre d'Avenir* et de son suivi ; Suivi du chantier de restauration de l'église.

Membre de la Commission Intercommunale : Culture.

GÉRARD BURNET, Conseiller Municipal

Élu en charge des sujets techniques et de la sécurité (eau, assainissement, électricité, chaufferie, Pida...)

Membre du SM3A, du Sitom, de Chamonix propreté, de la régie intercommunale d'eau et d'assainissement (suppléant).

FRANÇOIS COUTAGNE, Conseiller Municipal

Élu en charge des réseaux secs (fibre, télécommunication, électricité) et humides (eaux pluviales, usées, potable) ; de l'éclairage public ; du suivi des contrats des réseaux de chaleur ; du suivi des chantiers infrastructures et de rénovation sur la commune. Membre du CCAS.

Membre des Commissions Intercommunales : Transition écologique, Infrastructures, Transports.

Vice-président de la régie des Eaux – assainissement et membre au bureau exécutif de la Régie des Eaux ; Représentant de la commune au Conseil d'Administration de l'ARNAR ; Élu référent pour la commune au SM3A et au Syane.

Membre au Comité de pilotage pour la labellisation Citer'gie ; Membre du comité Ecoprox ; Membre du groupe de travail Rénovation Énergétique.

JEAN-FRANÇOIS DESHAYES, 1er adjoint

Élu en charge : des espaces naturels, du pastoralisme et de la forêt, représentant de la commune au sein du conseil syndical de l'Association Foncière Pastorale et Forestière (AFPF) ; des pistes et sentiers ; des équipements situés en espaces naturels (refuges, buvettes, grotte à Farinet, cascade de glace de Bérard, etc...).

Membre des commissions intercommunales : Espaces naturels, Transport, Sports (Pistes et sentiers), Finances et Élu référent pour les Espaces naturels, le pastoralisme et la forêt.

Membre suppléant du Conseil Syndical du SCOT Mont-Blanc, Arve et Giffre.

GUYONNE FOURNIER, Conseillère Municipale

Élue en charge de l'urbanisme ; impliquée pour les réunions de révision du PLU.

AUDREY PENIN, 2ème adjointe

Élue en charge de la démocratie participative, de la labellisation *Notre Village Terre d'Avenir* et de son suivi, de la communication, des élèves scolarisés à domicile.

Membre du CCAS.

Membre des Commissions Intercommunales : Transition écologique, Culture, Cohésion Sociale.

RACHEL ROUSSET, Conseillère Municipale

Élue en charge du sport (particulièrement de la Régie de La Poya) et de l'école.

Membre des Commissions Intercommunales : tourisme et sport.

JÉRÉMY VALLAS, Maire

Représentant de la commune à l'extérieur du territoire (Vallée du Trient, Office de Tourisme intercommunal,...), responsable des décisions du Conseil Municipal.

Vice président des commissions intercommunales : cohésions sociales et Infrastructures ;

Membre de droit de toutes les commissions intercommunales ; Seul Élu au Conseil Communautaire et membre de la Conférence des Maires de la Communauté de Communes.

Membre du conseil syndical du SCOT Mont-Blanc, Arve et Giffre.

Le conseil communautaire est composé de 27 membres.

- 13 sièges à Chamonix-Mont-Blanc
- 10 sièges aux Houches
- 3 sièges à Servoz
- 1 siège à Vallorcine

Le nouveau conseil communautaire de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc a été installé le mercredi 15 juillet 2020. Il a été procédé à l'élection du président, Éric Fournier, et des 8 vice-présidents.

A ces neuf membres sont ajoutés les 8 conseillers délégués pour former le bureau exécutif.

Des commissions consultatives sont par ailleurs créées. Ces instances sont chargées de proposer les projets soumis à délibération du conseil communautaire.

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/communaute/des-equipes-a-votre-service.html>

À ce jour, dans le cadre du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique), un projet de territoire ainsi qu'un pacte financier et fiscal est en cours de rédaction. Il faut garder à l'esprit que la commune seule n'est pas décisionnaire des subventions qui lui sont allouées ; mais qu'elles dépendent de l'Intercommunalité. Si les Vallorcins, au même titre que les Chamoniards, peuvent bénéficier des infrastructures existantes au niveau de la Communauté de Communes, ce n'est pas au sein du Conseil Municipal que les décisions touchant les compétences de l'Intercommunalité se prennent mais bien au niveau de la Communauté de Communes.

Liste et membres des commissions et délégations

TOURISME

VICE-PRÉSIDENT :

Cédric Desailoud

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

Jérémy Vallas, Rachel Rousset

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

VICE-PRÉSIDENTE :

Aurélié Beaufour

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

Rachel Rousset, Jean-François Deshayes

TERRITOIRE ET ÉCONOMIE

VICE-PRÉSIDENT :

Nicolas Evrard

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

Guyonne Fournier, Jean-François Deshayes

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

VICE-PRÉSIDENT :

Philippe Charlot-Florentin

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

François Coutagne, Jean-François Deshayes

COHÉSION SOCIALE

VICE-PRÉSIDENT :

Jérémy Vallas

DÉLÉGUÉES DE VALLORCINE :

Audrey Penin, suppléante Maryvonne Alvard

ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET

COORDINATION DE L'OFFRE CULTURELLE

VICE-PRÉSIDENT :

Xavier Chantelot

DÉLÉGUÉES DE VALLORCINE :

Dominique Ancey, Audrey Penin

PISTES ET SENTIERS

VICE-PRÉSIDENTE :

Aurélié Beaufour

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

Maryvonne Alvard, Jean-François Deshayes

FINANCES

VICE-PRÉSIDENT :

Philippe Charlot-Florentin

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

Jérémy Vallas, Jean-François Deshayes

INFRASTRUCTURES ET CYCLE DE L'EAU

VICE-PRÉSIDENT :

Jérémy Vallas

DÉLÉGUÉ DE VALLORCINE :

François Coutagne

MUTUALISATION DES SERVICES

VICE-PRÉSIDENT :

Xavier Chantelot

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

Jérémy Vallas, Maryvonne Alvard

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE - DÉCHETS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

VICE-PRÉSIDENT :

Hervé Villard

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

François Coutagne, Audrey Penin

ESPACES NATURELS - AGROPASTORALISME ET FORÊTS

VICE-PRÉSIDENT :

Nicolas Evrard, Élu délégué Jean-François Deshayes

DÉLÉGUÉS DE VALLORCINE :

François Coutagne, suppléante Maryvonne Alvard

Le CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) se réunit sous la présidence du Maire plusieurs fois par an. Il est composé de trois conseillers municipaux :

Maryvonne Alvard, Audrey Penin et François Coutagne ; et de quatre membres extérieurs : Josette Berguerand, Mandy Laycock, Thérèse Sonzogni, Joëlle Dunand.

Les missions du CCAS :

- Déclencher et suivre le plan canicule
- Organiser les repas / sorties pour les Aînés
- Verser des subventions pour le transport scolaire
- Apporter une aide ponctuelle à des personnes en situation précaire
- Renseigner et diriger vers les différents partenaires / acteurs sociaux concernés : Maison France Services / Maison pour tous, Pôle médical et social
- Accueillir, aider au remplissage des dossiers, compiler et valider les pièces justificatives, et les transmettre à l'organisme compétent.

Actions du CCAS

Des PANIERS de PRODUITS LOCAUX pour NOS AÎNÉS (Infolettre #4)

Les traditionnels concerts de la fête des mères, de la Sainte-Cécile, la Fête d'Ou, le repas ou voyage des aînés n'ont pu avoir lieu durant l'année 2020. Aussi, le repas intercommunal des aînés a été remplacé cette année dans chaque commune par un panier garni de produits locaux pour toutes les personnes de plus de 70 ans pour les fêtes de fin d'année. Une manière de dire aux aînés que la commune est à leur côté en ces temps difficiles qui limitent les interactions sociales. Chacun d'entre eux a été invité à venir retirer son panier en mairie.

À nouveau cette année, le repas intercommunal des aînés a été remplacé, dans chaque commune, par un colis garni pour les fêtes de fin d'année pour tous les habitants de plus de 75 ans. Le CCAS et l'équipe municipale a souhaité que tous les Vallorcins de plus de 70 ans bénéficient de ce colis. Ils sont tous venus le retirer entre le 13 et le 31 décembre 2021.



©R. Dambreville

Maison France Services



MAISON FRANCE SERVICES (Infolettre #4)

La MSAP (Maison de Services Au Public) située dans les locaux de la maison pour tous de Chamonix, est depuis plus d'un an devenue l'espace d'accueil France Services où vous pouvez trouver de l'aide pour vos démarches administratives. Outre les structures nationales partenaires (CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Finances Publiques...), vous trouverez aussi des partenariats spécifiques à la communauté de Communes qui concernent les jeunes, la création d'entreprise, la conciliation de justice, des conseils en rénovation de l'habitat, des aides à l'accompagnement de personnes handicapées et le service de logement solidaire.

Cette structure offre également un accès aux outils informatiques. Vous y serez accueillis et accompagnés par deux agents formés qui sauront vous orienter pour trouver des réponses rapides à vos interrogations. Compte tenu de la situation sanitaire, les entretiens se font sur rendez-vous.

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

94 promenade du Fori - 74400 Chamonix-Mont-Blanc - 06 08 30 96 34

Le VOYAGE "ASCENSIONNEL" de nos AÎNÉS (Infolettre #10)

Mercredi 29 septembre, 26 de nos Aînés du village ont participé à la sortie qui leur avait été proposée et organisée par le CCAS. Après un repas au Verticalp Café aux Montuïres, et pour quelques-uns une balade au Village des Branchés ainsi que la balade du miel, tout le monde est monté à bord du train panoramique pour une traversée vertigineuse jusqu'au départ du « Minifunic » afin d'accéder à la grande place d'Émosson qui surplombe le lac. La promenade en altitude n'aura pas duré très longtemps compte tenu du vent tempétueux qui, même pour des Vallorcins, a refroidi toutes tentatives ; mais tous les présents ont apprécié la sortie, qui pourtant si proche de Vallorcine, était une première pour beaucoup d'entre-eux.



©D. Ancy

Les Élus et les Vallorcins

Depuis le début du mandat, les Élus se sont donnés la mission de communiquer au maximum avec la population sur leurs actions et leurs choix politiques. Certaines traditions des mandats précédents ont été conservées mais plusieurs innovations ont été mises en place afin d'informer les Vallorcins, de leur permettre de s'exprimer et de s'impliquer activement dans la vie de la commune.

PERMANENCE des ÉLUS

Les Élus tiennent une permanence à la mairie chaque 2ème samedi du mois de 10h à 12h. Les citoyens peuvent s'y rendre librement, sans rendez-vous, et échanger sur tous sujets concernant la vie de la commune.

Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un(e) Élu(e) hors de ce créneau, en fonction de ses disponibilités. Vous pouvez, pour cela, vous renseigner à l'accueil de la mairie.

CONSEILS MUNICIPAUX

Chaque Conseil Municipal est public. La date et l'ordre du jour sont disponibles cinq jours ouvrés avant sur le site de la mairie. Les compte-rendus ainsi que les délibérations prises lors des conseils municipaux sont affichés sur le panneau d'affichage devant la mairie et sont également consultables sur le site internet de la mairie : <https://www.vallorcine.fr/Deliberations-arretes-informations>

Il est encourageant et stimulant pour les Élus que des citoyens soient présents aux réunions du Conseil Municipal, et montrent ainsi leur intérêt pour la vie de la commune et le travail des Élus.

Rappelons également que si les citoyens ne peuvent intervenir au cours du Conseil Municipal, un temps d'échanges et de paroles leur est proposé à la fin de chaque session.

Pour poser directement vos questions au Conseil Municipal, vous pouvez les déposer au moins 10 jours avant la date de la réunion par mail (accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr), par courrier (8 Route des Confins du Valais 74660 Vallorcine) ou directement en mairie.

INFOLETTRE

Le 1er numéro est paru en octobre 2020. Vous pouvez vous inscrire et recevoir par mail l'Infolettre en écrivant à : accueil.mairie.vallorcine@wanadoo.fr. Écrite et diffusée par l'équipe communale elle permet de rester informé sur l'actualité de notre village. Elle est également disponible en version papier dans le hall d'entrée de la mairie. Vous trouverez dans la prochaine partie de ce bulletin une revue thématique de toutes les Infolettres publiées à ce jour.

ATELIERS PARTICIPATIFS

Dans la démarche de labellisation « Notre Village Terre d'Avenir » de Vallorcine, et dans une volonté de faire participer le plus grand nombre de Vallorcins aux décisions communales, des Ateliers participatifs ont été mis en place. De nombreux échanges constructifs et de nouvelles idées en sont ressortis, accompagnant le Conseil Municipal dans ses choix. Si vous souhaitez vous aussi débattre, questionner, proposer, structurer des actions au sein de la commune, vous pouvez également faire partie des Ateliers participatifs. Pour cela, vous pouvez écrire à : notrevillagevallorcine@gmail.com

ESPACE CITOYEN

Pour encore plus de transparence et d'information et espérant que les Vallorcins s'investissent d'autant dans la vie de Vallorcine, les Élus ont mis en place un espace dédié aux citoyens au sein de l'accueil de la mairie.

Est mise à votre disposition, en version papier, la Charte *Notre Village Terre d'Avenir*, Agenda 2030 de la commune qui rassemble l'ensemble des actions que l'Équipe municipale souhaite mettre en œuvre d'ici la fin du mandat.

Sont aussi disponibles dans cet espace le PLU, le PPR, la DOVH, le DICRIM, le budget de l'année et le grand livre de l'année antérieure...

En exergue de ces documents, vous disposez d'un cahier dans lequel vous pourrez vous exprimer et noter vos idées et remarques concernant la vie de la Commune.

Des changements à la Mairie

L'année 2021 a connu des départs et des arrivées au sein de l'Équipe Municipale et des Employés de la Mairie.

Dans l'Équipe Municipale

Des CHANGEMENTS au CONSEIL MUNICIPAL (Infolettre #9)

Xavier Paquet, élu de la commune de Vallorcine, a démissionné de ses fonctions pour des raisons personnelles au mois d'août. Merci à lui pour ces 7 années au service de la commune. Maryvonne Alvard a été élue 3ème adjointe au maire.

Du CHANGEMENT au CONSEIL MUNICIPAL (Infolettre #10)

Stéphanie Carboni, élue de la commune de Vallorcine, a démissionné en novembre de ses fonctions pour des raisons personnelles. En charge du tourisme, impliquée dans l'authenticité de Vallorcine, soucieuse de la sécurité routière, ses compétences et son dynamisme nous manqueront.

Les Employés de la Mairie

Une STAGIAIRE à la MAIRIE (Infolettre #10)

Lora De Carné s'est installée en mairie pour l'année scolaire. Étudiante en Master 2 d'Urbanisme à l'Université Grenoble Alpes, et originaire de Chamonix, Lora est venue renforcer les services communaux et les élus dans l'élaboration de plusieurs projets communaux. Si l'aménagement du Centre Village était l'objectif premier de sa présence, Lora, offre à travers sa formation universitaire et ses compétences, l'opportunité à la commune de structurer des projets. Qu'il s'agisse de la création d'un tiers-lieu, de l'implantation d'unités de production hydroélectrique sur la rivière, ou encore du montage de dossiers pour demander des subventions, Lora apporte à la commune, par son regard extérieur et son énergie positive une dynamique productive.

Si le stage de Lora est rémunéré, une somme non négligeable est reversée à la commune par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) à hauteur de 45 %.

ARRIVÉE du GARDE-CHAMPÊTRE (Infolettre #8)

Constant Vandecaveye a pris ses fonctions le 1er juillet. Il travaille main dans la main tant avec les Élus qu'avec les agents techniques et les habitants. En tant que garde-champêtre de Vallorcine, ses fonctions sont très diverses. Ainsi, il fait de la prévention au niveau de la circulation, de la sécurité routière et du stationnement sur l'ensemble du territoire de la commune ; il incite les propriétaires de chiens à la non-divagation de leurs animaux et au ramassage de leurs excréments ; il contribue au bien-être et à la tranquillité publique en ayant un rôle de médiateur dans les soucis de voisinage...

Si vous le croisez, n'hésitez pas à lui faire part de vos remarques et de vos suggestions. Ce dialogue entre lui et la population et les retours dont il nous fait part nous permettent déjà de mieux considérer certaines problématiques des Vallorcins.

Vous pouvez également le contacter par courriel :

g-c.mairie.vallorcine@orange.fr ou par téléphone : 06 21 04 78 60.



Afin d'avoir une vision d'ensemble et d'aborder les différents sujets, nous vous proposons ici une "compilation" de toutes les Infolettres déjà parues classées de manière thématique. Nous avons également fait le choix de mettre à jour certains articles et / ou de les compléter selon leur état d'avancement.

REVUE THÉMATIQUE DES INFOLETTRES

Administratif

Le SCOT

NICOLAS EVRARD, PRÉSIDENT DU SCOT
(Infolettre #1)

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document de planification à long terme (environ 20 ans), créé par la loi SRU de décembre 2000. Notre SCOT englobe les Communautés de communes de « Montagnes du Giffre », « Cluses, Arve et Montagnes », « Pays du Mont-Blanc », « Vallée de Chamonix », soit 32 communes. Nicolas Evrard, maire de Servoz, a été élu le 24 septembre président du syndicat mixte « Mont-Blanc Arve Giffre ». Il est chargé d'élaborer ce document. https://www.vallorcine.fr/IMG/pdf/lg_scotclusesgifremontblanc_cahiera4_v7-003.pdf

Le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) avance, mais l'étendue du territoire allant de nos voisins de Sixt à Vallorcine en passant par Cluses, oblige ce syndicat mixte à recenser de nombreuses informations, compétences, et doit se munir d'un budget. C'est ce qui a été avancé en 2021. En effet, si le Maire de Vallorcine est membre du conseil syndical, (son premier adjoint est membre suppléant), c'est l'ensemble des communes qui sont représentées à travers une répartition des sièges selon les intercommunalités (pour nous : 4 élus de Chamonix, 2 des houches, 1 de Servoz et 1 suppléant et 1 de Vallorcine et 1 suppléant).

4 commissions ont été créées durant cette année :

- Développement économique, touristique et commerciale
- Logement, mobilité, équipements et services (Vallorcine membre de la commission)
- Transition énergétique et écologique, préservation des ressources naturelles (Vallorcine membre de la commission)
- Cohésion et structuration du territoire

Un budget annuel estimé à 7€ par habitant avoisinant les 800 000 € pour le territoire est envisagé pour la réalisation des études cadres qui permettront de créer un état des lieux complet du territoire.

Bulletin Communautaire

BULLETIN COMMUNAUTAIRE
(Infolettre #11)

Le dernier bulletin communautaire est paru. Pour ceux qui souhaitent en prendre connaissance, il est disponible dans l'entrée de la mairie.

Budget

De la Commune

BUDGET COMMUNAL
(Infolettre #6)

Les budgets municipaux ont été votés en Conseil Municipal les 6 et 9 avril 2021. Le budget 2022 devrait être voté à des dates similaires. Comme chaque année, vous recevrez une note de présentation brève et synthétique du budget qui sera également disponible en mairie et sur le site Internet de la mairie. <https://www.vallorcine.fr/Informations>

De la Communauté de Communes
PRÉSENTATION du BUDGET
de la COMMUNAUTÉ de COMMUNES,
voté le 9 mars 2021 (Infolettre #5)

La crise sanitaire n'aura pas épargné la Communauté de Communes : de nombreuses recettes liées à l'activité économique (CFE, taxes de séjours...) seront moindres cette année et l'année prochaine. Cependant, la bonne gestion budgétaire des années passées permet à la Communauté de Communes de poursuivre sa politique et ses projets.

Les budgets de fonctionnement, tous budgets confondus (eau, assainissement, transport...) sont de 50 millions d'euros. Concernant les investissements, ils atteignent 11 800 000€.

Les principaux projets de la Communauté de Communes sont pour ce début de mandat la création d'un tiers-lieu à Servoz (2 990 000€ d'acquisition foncière) et la rénovation du Musée Alpin (5 300 000€ sur 4 ans).

À Vallorcine, la Comcom s'investit dans de nombreux projets tels que :

Une étude pour l'implantation de logements saisonniers dans le presbytère (40 000€).

La construction d'une Via Ferrata sur le site de la cascade de Bérard (135 000€).

Une étude sur la sécurisation de la sortie du tunnel des Montets (versant Aiguilles Rouges) (10 000€).

Une étude complémentaire pour l'implantation d'un nouveau foyer de ski de fond (10 000€).

L'implantation d'un bâtiment de stockage et de séchage de plaquettes bois pour la chaufferie (416 000€).

Une étude sur la sécurisation et le stationnement au Col des Montets (25 000€).

Une participation à l'étude d'une piste forestière sur le versant des Posettes (du Col des Montets au Plan Envers) (22 000€).

Une participation aux travaux à venir d'amélioration du pâturage par l'AFP (20 500€).

L'assainissement : travaux et études nécessaires au renouvellement de la station d'épuration (336 000€).

L'eau potable : suite à la mise en demeure de l'ARS (Agence Régionale de Santé) relative à la présence d'arsenic dans l'eau potable de Vallorcine, des travaux transitoires accompagnent le SDAEP (Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable) en cours de réalisation. Ce SDAEP devrait aboutir cette année et donner une vision pluriannuelle des investissements qui seront à réaliser sur la commune (288 000€).

Le budget communautaire devrait être voté au Conseil Communautaire du 22 mars 2022 à Chamonix.

Travaux et chantiers

La passerelle du Crétet

PASSERELLE du CRÉTET

(Infolettres #1)

Après la création d'un cheminement piéton le long de la RD 1506 au chef-lieu, et suite aux nombreuses plaintes de la dangerosité du trafic, une nouvelle opération est lancée entre le Buet et le carrefour du Couteray afin de sécuriser le cheminement piéton.

Les travaux ont porté sur la création d'une passerelle le long du pont routier coté aval de l'Eau de Bérard.

Des restrictions de circulation sur la RD 1506 ont été nécessaires.

À noter que le projet initial prévoyait la création d'une seconde passerelle pour sécuriser la traversée du ruisseau du Nant de Lo (Loriaz). Des difficultés d'acquisition du foncier nécessaire l'ont empêchée. L'implantation de la passerelle du Crétet s'inscrit dans le projet plus vaste de sécurisation des cheminements à Vallorcine. La création d'un trottoir permettra aussi d'améliorer la visibilité au carrefour du Couteray.



Coût de la passerelle : 164 021,70 € H. T.
Financements extérieurs : 80%,
soit : 133 617,36 €.

POSE et MISE en SERVICE de la PASSERELLE du CRÉTET (Infolettres #5&7)

Il aura fallu réunir toutes les conditions climatiques favorables, au début du mois de Mars, pour que la passerelle du Crétet puisse être positionnée sur les châssis réalisés à l'automne 2020. La mise en service de la passerelle a été effective à l'issue des tests de charges, et de l'achèvement des abords et accès de part et d'autre de la rive de l'eau de Bérard. La création de cette passerelle s'inscrit dans un projet plus vaste de sécurisation du cheminement piéton depuis Le Buet jusqu'au carrefour du Couteray où la visibilité sera améliorée.



Cette première phase de travaux devrait être suivie cette année de la deuxième phase comprenant la réalisation de l'ensemble des travaux de sécurisation des cheminements allant du Couteray à la gare du Buet pour un montant d'un peu plus d'un million d'euros, subventionné à 80% !

Restauration de la Petite Eau Noire

CHANTIER de RESTAURATION de la PETITE EAU NOIRE (Infolettres #1&7)

Le chantier de restauration de la Petite Eau Noire a débuté le 14 septembre 2020 pour une durée de 7 semaines. À l'origine, la SNCF souhaitait restaurer le canal d'écoulement créé lors des travaux de construction du train au début du XXème siècle. Le SM3A (Syndicat d'Aménagement de l'Arve et ses Affluents, dont fait partie Vallorcine) a proposé alors de redonner à la Petite Eau Noire tout son caractère naturel et son potentiel écologique en remettant la Petite Eau Noire dans son lit historique. L'objectif est de créer un lit étanche d'un faciès naturel reproduisant le système naturel en amont et en aval, (tenant compte de la diversité d'habitats, des écotypes végétaux locaux, etc.) sur la traversée du tunnel ferroviaire en évitant les infiltrations d'eau dans le tunnel. La sécurité du chantier nécessite la fermeture du sentier entre le col des Montets et la jonction au-dessus de la chapelle Notre Dame des Sept Douleurs ; réouverture chaque week-end.

Pour les promeneurs, il a été possible de rejoindre le col des Montets en empruntant le nouveau sentier de l'autre côté de la RD 1506 créé récemment.

Suite à la mise en évidence d'une cavité sur le tracé original de la Petite Eau Noire à l'automne 2020, le chantier n'a pu se terminer dans les délais prévus. Les travaux ont repris le 7 juin et ont pris fin en juillet avec une mise en eau sans encombre. La revégétalisation est en cours. Une inauguration officielle avec le SM3A est prévue début juin 2022.



Le coût de ces travaux est supporté par la SNCF, le département de Haute-Savoie et le SM3A.



L'Eglise

RESTAURATION de l'ÉGLISE (Infolettres #1 & #8)

La restauration des fresques peintes en 1756 par une vingtaine de Vallorcins est terminée. Dieu le Père, entouré de deux angelots, siège au milieu de l'arc triomphal. De chaque côté, St Michel, St Pierre, St Paul, St Maurice sont visibles.

Ces deux saints, St Michel et St Maurice situent Vallorcine historiquement et géographiquement : Le prieuré de Chamonix a été fondé par l'abbaye de St Michel de la Cluse ; l'église de Chamonix est consacrée à St Michel. L'abbaye de St Maurice a une histoire liée au prieuré de Chamonix et se trouve en bas de la vallée du Trient. D'une manière « raccourcie » La France à gauche et la Suisse à droite !

Les quatre docteurs de l'Eglise dont un magnifique Saint Augustin apparaissent à la croisée d'ogives entre le chœur et la nef.



©D. Ancey



©D. Ancey

Le 26 octobre 2021, avant la dépose des échafaudages, les vitraux du Père Kim ont été installés dans l'église. Le bleu du vitrail de la porte d'entrée rappelle que nous entrons dans une église consacrée à Notre Dame de l'Assomption.

Selon le père Kim « c'est par la vibration de la couleur que doit apparaître ce qui ne peut jamais être représenté »

Deux lustres ont été positionnés à la croisée d'ogives et à la seconde travée. Le sol en dalles de granit est posé. En janvier, un parquet en mélèze recouvrira le chœur, la sacristie et le transept gauche. Il restera encore la pose des radiateurs, la finition de l'éclairage, l'aménagement de la sacristie, la pose de la balustrade de la tribune et l'escalier en colimaçon pour son accès, la réfection des piliers, le sas vitré, la réinstallation de l'orgue de Camille Ancey restauré par le facteur d'orgue David Bradesi et l'aménagement du mobilier liturgique avec l'accord des prêtres et la commission d'art sacré du diocèse.

Nous arrivons au bout de ce magnifique et beau projet, et le désir de pouvoir ouvrir l'église à tous est impatient.

Nous remercions avec une immense gratitude toutes les personnes, des deux côtés de la frontière, qui ont participé d'une manière si chaleureuse pour cette restauration. La souscription à la Fondation du patrimoine est toujours ouverte.

<https://www.eglise-vallorcine.fr/patronage>

À ce jour, l'ensemble des marchés publics ont été signés ; si l'enveloppe initiale était de 1 342 000€ TTC, elle est constatée en fin de chantier à 1 231 000€ auxquels s'ajoutent 183 701,50€ TTC pour la réalisation d'une chaudière à bois pour le chauffage et l'eau sanitaire de l'église et du presbytère, qui devrait prochainement accueillir 7 logements saisonniers et des toilettes publiques.



©D. Ancey



©A. Beaujouan

Après l'installation des deux lustres, les caisses de transport entreposées devant l'église, dont les couvercles n'étaient pas fixés ont laissé s'échapper les chips de calage en polystyrène aux alentours sur un périmètre de 100 m vers la Villaz et le Mollard. Une cinquantaine d'habitants de 3 à 77 ans, les élus municipaux, les employés communaux, les fermiers, l'architecte et les électriciens ont ramassé ces chips de calage. Qu'ils soient vivement remerciés !

Constant Vandecaveye, garde champêtre, a établi un rapport à l'officier du ministère public pour non-respect du règlement sanitaire départemental. Une information sera diffusée dans une prochaine infolettre.



©A. Beaujouan

Aménagements en milieu naturel

ENEZ VISITER la GROTTTE à FARINET !

(Infolettre #7)

Après le remplacement de la passerelle de la buvette de la cascade, c'est au tour de la grotte à Farinet de bénéficier d'une profonde rénovation : nouvel accès, nouvelle scénographie. L'ancien accès ayant été interdit par les services de l'État du fait de l'instabilité des terrains, la grotte était depuis fermée. Un cheminement inédit a été réalisé et l'intérieur de la grotte a été entièrement réaménagée et saura surprendre ses visiteurs... Autour du site de la cascade, d'autres aménagements vont voir le jour : une via ferrata qui traversera la cascade, un sentier pédagogique (faune, flore, géologie) sur le nouveau tronçon Col des Montets – Route de la cascade et, plus en amont, la rénovation du refuge de Bérard. À plus long terme, le déplacement de la buvette en rive droite est envisagé car elle est située aujourd'hui sur un sol considéré instable. À 5 minutes depuis la buvette de la Cascade de Bérard, la grotte à Farinet est ouverte en permanence.

Les travaux ont été financés par la Communauté de Communes avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Compte tenu de l'englacement, la grotte est actuellement fermée, elle rouvrira à la fin du printemps.

SÉCURISATION de la FALAISE du RENARD

(Infolettre #7)

Mercredi 26 mai, l'ENSA a été à pied d'œuvre pour sécuriser la falaise dite « du Renard ».

Avec la volonté de rendre ce chantier partagé, un rendez-vous a été organisé à 9h au pied de la falaise pour toute personne souhaitant y participer.

Un BELVÉDÈRE à la TÊTE de la CHEVRETTE

(Infolettre #8)

Fin juin, le service des pistes et sentiers de la Communauté de Communes a aménagé un belvédère et installé une table d'orientation au sommet de la Tête de la Chevette. Situé à 2040 mètres d'altitude,

il est facilement accessible depuis la piste forestière conduisant à l'alpage et au refuge de Loriaz par un sentier en boucle fraîchement rénové.

Cet aménagement fait partie du programme de création de 8 belvédères sur des sites remarquables du territoire communautaire.

Deux autres aménagements seront réalisés sur la commune : un panneau à la Croix de Loriaz et un autre à la Crête des Posettes qui devraient être installés au printemps 2022.



© F. Coutagne

À Loriaz

RÉFECTION de la LIGNE ÉLECTRIQUE de LORIAZ

(Infolettre #9)

Après avoir constaté que la ligne électrique de Loriaz était au sol, ENEDIS a entrepris des travaux conséquents, héliportés, afin de remettre en sécurité la ligne. Si nous pouvons regretter les nuisances engendrées au mois d'août, les travaux de cette ampleur ont été compliqués à organiser.

TRAVAUX sur la PISTE de LORIAZ

(Infolettre #10)

Face à l'état de dégradation important de la piste de Loriaz, la commune et l'Office National des Forêts (ONF) se sont associés pour réaliser des travaux de réfection de l'ensemble de la piste.

Les travaux ont été réalisés fin octobre. Ils consistent à reconstituer les renvois d'eau existants très dégradés et à en construire de nouveaux, à combler les ornières trop prononcées et à reprofiler les virages.

Ils ont été réalisés dans l'urgence avant l'arrivée de la neige, dans la partie basse à la sortie du Chant d'En Haut ; ils ne sont pas terminés et un état des lieux sera effectué au printemps pour corriger d'éventuels défauts. Gardons à l'esprit qu'il s'agit avant tout d'une piste d'exploitation forestière, certes empruntée par des habitants permanents et occasionnels, mais pour laquelle la commune doit limiter les dépenses d'entretien d'où l'importance d'installer de nombreux renvois d'eau bien dimensionnés pour réduire l'érosion de la chaussée par le ruissellement des eaux de pluie.

Le coût des travaux est partagé entre la commune et l'ONF. Ils devraient bénéficier d'une subvention de la part du département de Haute-Savoie.

Un PANNEAU à LORIAZ

(Infolettre #10)

Et si cheminer sur les sentiers incitait à la réflexion ?

Un panneau de sensibilisation à la préservation de l'espace alpin a été installé au pied de la croix de Loriaz. L'illustration, réalisée par Laurent Tardy, a comme objectif de faire réfléchir les promeneurs au devenir de l'alpage de Loriaz en particulier, mais aussi de la montagne en général. Comment imagine-t-on Loriaz en 2050 ? Un historique pastoral remis au goût du jour ou, comme l'espèrent certains, un lieu accessible en voiture rassemblant des attractions diverses ?

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire », Henri Bergson.



© A. Penin

La mise en place du panneau a fait l'objet de nombreux commentaires sur les réseaux sociaux, les uns regrettant qu'on "pollue" la montagne avec des panneaux provocateurs, d'autres laissant même entendre que la commune préparerait les esprits pour un futur aménagement touristique de l'alpage !! Il n'en est évidemment rien. L'intention du conseil municipal est de sensibiliser les personnes au fait que notre cadre de vie est fragile et que ce sont les citoyens auprès de leurs Élus qui ont le pouvoir de le modeler.

Autres chantiers

CHANTIERS PONT MARIA - LE MOLLARD (Infolettre #1)

Après avoir enfoui la ligne à haute tension qui traversait le village, ENEDIS (à travers l'entreprise Gramari) poursuit sa politique de sécurisation des lignes par enfouissement entre le Pont Mariaz et Le Mollard. La circulation d'engins de gabarit réduit, à travers le Mollard, est nécessaire pour l'enlèvement du poteau supérieur près du transformateur. Le chemin piéton en direction de Barberine fera l'objet d'une restriction de circulation. Durée des travaux : 4 à 5 semaines, à partir de fin septembre.

Plus bas, Orange, à travers l'entreprise Eiffage, entreprend des travaux d'amélioration de son réseau. Début des travaux : 7 octobre pour 2 semaines. Des restrictions de circulation sur la RD1506 au niveau du Pont Mariaz seront nécessaires.

POSTE SOURCE

Cette année, nous avons été contactés par ENEDIS pour estimer la faisabilité de l'implantation d'un poste source destiné à sécuriser le réseau électrique de nos Vallées de Vallorcine et Chamonix sur le territoire communal. Le projet consiste à créer un branchement provenant de la Centrale d'Émosson qui permettrait l'implantation de 5 lignes électriques 20 000 V réparties dans la vallée.

En 2021, seules des réflexions et discussions ont été menées, mais le début des études devraient voir le jour dès cette année.

Ce projet nécessitant des études complexes et approfondies, rien ne permet en ce début d'année d'assurer la réalisation prochaine de cette implantation.



©ENEDIS

CHANTIER de RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de la MAIRIE (Infolettre #2)

Le chantier de réfection de la toiture de la Mairie a débuté le 12 octobre pour une durée de 1 mois. Ces travaux ont été engagés rapidement car la toiture présentait de nombreux problèmes d'infiltrations et ne possédait qu'une isolation partielle. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du projet global de rénovation des bâtiments publics qui se déroulera sur les prochaines années.

En ce qui concerne la mairie : isolation des parois opaques, remplacement des dernières doubles-fenêtres par des menuiseries en double-vitrage....

De nombreuses réflexions apportées par la population permettront à chaque mètre carré de la mairie d'être utilisé.



©A. Penin

Coût de la toiture (y compris échafaudages) : 102 200 € H.T.

Financements extérieurs :

DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 51 100 €

Subvention du SYANE : 20 %, soit : 20 440 €

Autofinancement : 30 660 €

Au vu des capacités financières de la commune et espérant atteindre les 80% de subventions envisagés pour la réalisation des travaux, nous espérons vivement voir la rénovation thermique totale de la mairie se réaliser cette année.

Coût prévisionnel : 457 000€TTC.

SYANE
Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

Démocratie participative

Au début du mandat, les Élus ont entamé une procédure de labellisation auprès de l'association nationale Notre Village Terre d'Avenir. Cette démarche permet l'élaboration d'un Agenda 2030 à l'échelle du territoire de la commune, en respectant les 17 Objectifs de Développement Durable préconisés par l'ONU. Le 13 décembre 2021, la Charte de Vallorcine a été validée et la commune a ainsi obtenu le label comme 3 autres communes de France.

L'un des points essentiels de cet Agenda est la démocratie participative.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

(Infolettres #1, 2, 3, 6, 8, 10,11)

Le premier temps fort aura été, à l'occasion du Temps des Possibles (août 2020), une présentation (sous forme d'une conférence / débat) de la politique de démocratie participative et citoyenne du Conseil Municipal en collaboration avec l'association Notre Village.

<https://www.notrevillage.asso.fr>

<https://fete-des-possibles.org/rdv/le-temps-des-%20possibles>



© F. Coutagne

Le deuxième temps aura été l'organisation d'une réunion publique (octobre 2020) pour répondre à 2 objectifs : présenter l'association Notre Village et le processus de labellisation d'une part ; exposer les différentes actions enclenchées par la commune et les projets potentiellement à réaliser d'autre part.

Parallèlement, un courrier avait été adressé par voie postale à l'ensemble des Vallorcins afin de leur proposer de participer et de s'investir dans la politique de la commune déclinée sous 4 grands thèmes : Vie de la population, Aménagement du territoire, Vie économique et touristique, Environnement. Ces groupes ont été constitués de quelques élus référents mais principalement de citoyens de Vallorcine souhaitant échanger, s'engager, s'impliquer et travailler pour le futur du village. L'idée est de partager les informations et documents à disposition des Élus et d'en discuter, d'échanger, de réfléchir avec les membres afin d'approfondir et de mener des actions, ensemble Élus et Vallorcins.



© F. Coutagne

Les lers Ateliers participatifs ont eu lieu en décembre 2020. Les échanges et les propositions ont été riches et ont apporté aux membres du Conseil une forte valeur ajoutée dans leurs réflexions.

En parallèle à la rédaction du diagnostic effectué par Notre Village et en tenant compte des échanges qui se sont tenus lors des lers ateliers participatifs, des commissions communales ont été créées afin de faire avancer certains projets. Les Élus ont ainsi pu orienter et prioriser leurs actions en tenant compte des recommandations de l'association et des conseils des lers ateliers participatifs afin d'obtenir la labellisation.

Au début de l'été 2021 s'est déroulé le 2ème temps des ateliers participatifs. Ceci aura été l'occasion pour les Élus de présenter une synthèse du diagnostic établi par l'association Notre Village ainsi que les axes stratégiques de la politique communale, reflets de la volonté communale, enrichie par les réflexions des ateliers participatifs et par le diagnostic effectué par Notre Village. À nouveau, plusieurs idées et des échanges intéressants ont émergé.

Début décembre 2021, au vu de la transversalité des réflexions menées lors des précédents ateliers, il est apparu opportun de convier l'ensemble des membres en un seul 3ème atelier pour une présentation de l'Agenda 2030 de Vallorcine en vue de sa labellisation par l'association Notre Village. L'Agenda 2030 est établi autour de 4 grands axes et se décline selon 83 actions qui structurent les actions des Élus pour la suite du mandat. Parmi elles, de nombreuses actions sont proposées aux habitants du village. Par ailleurs, cette réunion a été l'occasion de présenter l'état d'avancement de grands projets communaux comme l'aménagement du Centre Village ou le devenir de la Maison Noufflard. Ce moment riche d'échanges a aussi lancé la mise en place d'actions concrètes par les membres des ateliers.

Si l'assiduité permet un meilleur suivi des discussions, nous vous rappelons que les ateliers sont ouverts à tous. Pour toutes infos supplémentaires : notrevillagevallorcine@gmail.com.

Par ailleurs, de nombreuses actions proposées par les membres des ateliers peuvent être mises en œuvre par les habitants, ces ateliers sont l'occasion de les structurer.

Nous tenons à remercier chaque citoyen pour leur implication dans ce projet.

Lora de Carné, grâce à ses recherches, a préparé un dossier rassemblant toutes les informations dont dispose la mairie sur la Maison Noufflard : historique de la demeure, idées de projets, financements possibles... dans le cadre de l'Agenda 2030 de la commune. Une première réunion, rassemblant les membres de Ateliers participatifs intéressés par le sujet, s'est tenue au mois de janvier 2022 afin qu'ils "s'emparent" du dossier et fassent revivre cette maison sur le thème d'une "Maison de village par et pour les Vallorcins".

Enfance, éducation

NOUVELLE TARIFICATION du PÉRISCOLAIRE

(Infolettre #2)

Nous avons constaté que pour des familles, avoir plusieurs enfants au périscolaire représente une part non négligeable de leur budget. Objet d'une délibération du Conseil Municipal du 28 octobre 2020, les élus proposent aux familles une nouvelle tarification du périscolaire qui est basée sur le quotient familial fiscal. Il a donc été demandé aux parents de transmettre à Julia Vitry, ex-responsable du périscolaire, la première page de leur avis d'imposition afin d'établir une nouvelle grille tarifaire plus adaptée aux moyens de chacun. Ce système contribue à une certaine solidarité entre les familles.

COMITÉ CONSULTATIF EXTRA-COMMUNAL pour les AFFAIRES SCOLAIRES

(Infolettre #4)

Par délibération en date du 28 octobre 2020, le Conseil Municipal a approuvé la mise en place d'un comité consultatif extra-communal pour les affaires scolaires. Présidé par un membre du Conseil Municipal et composé du corps enseignant, des représentants de l'association « Les amis des écoles », des représentants de parents d'élèves et de deux membres extérieurs compétents, ce comité permet d'associer tous les acteurs de la vie scolaire dans un but partagé : que la vie des enfants soit belle dans notre village.

La première réunion s'est tenue le 11 janvier 2021 : il semblerait que la mise en place d'activités extra-scolaires soit le premier chantier...

Les prochains travaux prévus, qui doivent se faire au printemps, seront des peintures au sol dans la cour de l'école. Ces peintures permettront aux élèves de s'entraîner à rouler en vélo et de passer la 1ère étape de leur "permis cycliste".

Du CHANGEMENT à l'ÉCOLE

(Infolettre #9)

Les inconditionnelles demeurent : Katia Bel, directrice ; Véronique Moniot, ATSEM (Agent technique Spécialisé en École Maternelle) ; Claire Bouet, directrice du périscolaire ; Cécile Berguerand, chargée de l'entretien des locaux. Cependant, il y a eu du changement au sein de l'école.

Après 5 ans de service dans la classe des grands (du CE1 au CM2) Lucile Valentin, a été remplacée par Romuald De Paepe. Julia Vitry a, quant à elle, quitté ses fonctions de responsable du périscolaire en juin 2021. C'est Claire Bouet qui lui succède. Son ancien poste est désormais occupé par Julie Angiboust.

Merci à Lucile et Julia pour leur investissement auprès des enfants et des familles et bienvenue à Julie et Romuald !



© R. Roussel

Partenariat Mairie - Lycée professionnel CTMB



PARTENARIAT Mairie - Lycée professionnel CTMB

(Infolettres #2, 3&7)

La Mairie poursuit son partenariat avec le Lycée Professionnel CTMB (Centre Technique du Mont-Blanc) de Sallanches.

Fin 2019, les élèves du CTMB ont réalisé deux abris pour boîtes aux lettres pour les habitants de La Poya et des Granges (installés au Couteray et au Buet) et trois abris pour les bornes incendie (au Couteray, aux Biolles et au Nant).

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les élèves du CTMB ont réalisé 7 nouveaux abris pour poteaux d'incendie qu'ils ont installés avec les agents techniques de la commune jeudi 6 mai : 2 à La Villaz, 1 au Mollard, 1 au Plan Envers, 1 au Betterand, 1 au Montet et le dernier à Skirock.

Ces ouvrages esthétiques, pérennes et utiles sont réalisés par équipe de 2, dont les noms figurent sur une plaque apposée sur l'ouvrage. Notons que des jeunes Vallorcins participent à cette initiative.

En accord avec l'équipe pédagogique du CTMB, l'équipe municipale appuyée des services techniques souhaite prolonger ce partenariat sur les prochaines années scolaires, en proposant d'autres réalisations pour l'aménagement urbain de la commune (nouvelles bornes, panneaux d'affichages...)



© F. Couagnic



© A. Penn

Cette année, le partenariat se poursuit : les terminales TCB réaliseront 4 abris pour les horodateurs. En 2023, cela devrait être de futurs panneaux d'affichage qui trouveront leur place dans les différents hameaux du village.

Santé

La prise de fonctions des Élus a été marquée par le confinement. Plusieurs actions ont été mises en place au niveau communal.

COVID-19 / CONFINEMENT

(Infolettre #2)

La mairie de Vallorcine s'est mobilisée pour le confinement de novembre 2020 :

- Des attestations de déplacement dérogatoire et des justificatifs de déplacement scolaire dans l'entrée de la mairie.
- Le port du masque pour les enfants étant rendu obligatoire à partir de 6 ans en classe, la commune a fait l'achat de 2 masques lavables par enfant.
- La mairie est restée joignable par téléphone pour les urgences uniquement au 04 50 54 60 22. Et l'accueil au public a été assuré du lundi au vendredi 8h30 à 12h et de 14h à 17h pendant toute la durée du confinement.
- Le service de livraison de médicaments s'est remis en place en partenariat avec la pharmacie d'Argentière : les ordonnances transmises par mail à la mairie avant le mercredi pour une livraison tous les jeudis en mairie.

INFORMATION

#COVID_19

Besoin d'aide ?

Pour toute question et besoin d'écoute

0 800 130 000



Appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

COVID-19 (Infolettre #8)

Campagne de Vaccination



© F. Coutagne

Le 10 juin 2021, 63 Vallorcins (et des environs) ont pu bénéficier de la première étape de leur parcours vaccinal anti COVID-19. Cette campagne a été organisée par les Élus et le personnel médical d'Argentière que nous remercions vivement, Ingrid Millet et Charlotte Depalle en particulier. Elle s'est déroulée au Pôle culturel spécialement aménagé avec le concours des agents communaux. C'est le 22 juillet que la deuxième étape a eu lieu dans les mêmes conditions pour également 50 de ces personnes mais aussi pour 7 nouveaux vaccinés.

Arrêté Municipal

Suite à l'arrêté préfectoral n°2021-CAB-BSI-172 concernant le port du masque en extérieur, un arrêté municipal a été pris. Sur la commune de Vallorcine, n'ayant pas de zones de fréquentation importante, le port du masque est obligatoire comme le stipule l'arrêté préfectoral pour toute personne de 11 ans et plus lors de rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique ou dans des lieux ouverts au public ; lors des marchés et activités assimilées ; dans les files d'attente. Le virus circule toujours : soyez vigilants et respectez les gestes barrière !

VACCINATION

(Infolettre #11)

Compte-tenu de l'emploi du temps très chargé du personnel médical d'Argentière, il ne pourra y avoir la mise en place d'un centre de vaccination à la COVID-19 à Vallorcine comme cela avait été fait précédemment.

En revanche, un centre de vaccination a ouvert ses portes au Fayet du 9 décembre au 14 janvier et un centre de dépistage et de vaccination a également été mis en place à Chamonix.

COVID-19

(Infolettre #4)

17 jeunes hébergés à Vallorcine ont contracté le virus (SARS COV-2). Le 03/02/2021, toutes les personnes connues ayant été en contact avec ce groupe avaient été testées négatives, ou confinées. Nous avons pu constater l'importance de respecter les gestes barrière puisque le virus ne s'est pas répandu dans le village. L'ARS et la préfecture, qui ont géré la situation, étaient en lien avec la mairie et le lieu d'hébergement concerné.

Au vu de la vague actuelle du virus COVID-19, nous ne pouvons que vous rappeler l'importance de respecter les gestes barrière.

Un centre de dépistage a été mis en place à Chamonix, à la salle du Bicentenaire. Vous pouvez y accéder avec ou sans rendez-vous : <https://www.chamonix.com/la-vallee/informations-covid-19>

Grâce à l'initiative de l'unité mobile de vaccination du Conseil départemental de la Haute-Savoie, un nouveau centre de vaccination sera installé le jeudi 3 février 2022 de 10h à 17h dans les anciens locaux de la trésorerie à Chamonix (164 avenue de Courmayeur). Il s'adresse à tout public sans prise préalable de rendez-vous. Le vaccin administré sera du Pfizer.

Nous pouvons remercier et féliciter la pharmacie d'Argentière pour tous les efforts mis en oeuvre dans le dépistage et l'orientation des patients au cours de la crise sanitaire.

Culture et traditions

L'AVOUILLE de TSALANDE (Infolettre #3)

«L'Avouille de Tsalande » se situe dans les Aiguilles Rouges au-delà du col de l'Encrenaz, et culmine à 2475m. En patois vallorcin, elle signifie : l'Aiguille de Noël.



Depuis le Morzay, le soleil s'y couche le jour de Noël. Pour plus d'informations sur la microtoponymie de Vallorcine : <https://www.eglise-vallorcine.fr/heritage>

La FÊTA D'OU (Infolettre #8)

Depuis 1992, à la Ruche, sous l'égide de l'Office de Tourisme et d'autres associations de Vallorcine : les pompiers, l'Echo du Buet... c'est la fête des artisans. Cependant, la Fêta d'Ou a des origines bien plus anciennes, ancrées au XIII^{ème} siècle dès la fondation de l'église dédiée à la « bienheureuse et glorieuse Vierge Marie ». En 1757, l'évêque donna ensuite à la nouvelle église le vocable de l'Assomption de Notre Dame. Dès 1778, on retrouve témoignage des festivités du 15 août à travers le récit du genevois Deluc qui traverse la vallée de Vallorcine le 15 août à la sortie de la messe. L'ancienne route passait devant l'église. "Nous passâmes au milieu de tous les habitants de la vallée qui s'étaient rassemblés pour chômer la fête. Je n'ai jamais rien vu de plus réjoui ni de plus réjouissant. Toutes les femmes étaient robustes et jolies. Les hommes, sur qui peut être nos regards ne se portaient pas alors avec la même attention, ne déparaient pas ces groupes. (...) Les habitants de la Valorsine sont tous aussi laborieux qu'ils sont beaux".

Pour retrouver l'intégralité de l'article :

<https://www.vallorcine.fr/Feta-d-Ou>

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de revivre cette fête de village.

La NUIT des OURS : un PROJET ARTISTIQUE et ENVIRONNEMENTAL (Infolettre #3)



Face aux nombreux événements portés ou soutenus par la Communauté de Communes (Kandahar, UTMB, Marathon, Coupe du monde d'escalade, Cosmojazz, ...), il est apparu important de mettre en avant l'identité de Vallorcine à travers un nouvel événement. Au vu du nombre conséquent d'artisans d'art à Vallorcine, l'association *La Nuit des Ours*, créée en 2019, a souhaité mettre en avant cette richesse de notre territoire à travers un événement culturel.

Fort du retour de l'expérience des deux premières éditions, la Nuit des Ours 2021 s'est déroulée du 2 au 8 août. Le parcours s'est situé entre les sites de La Poya et de la cascade de Bérard avec un aménagement prévu pour accueillir les spectacles. Entre 10 et 15 œuvres pérennes ou éphémères (sans impact sur l'environnement) ont été édifiées le long des sentiers sur ce même secteur. Durant la semaine précédant l'événement, des ateliers, des activités d'arts du chemin, des spectacles divers ont eu lieu sur l'ensemble du territoire intercommunal.

La création de cet art du chemin, son entretien et sa pérennisation entrent pleinement dans la politique de tourisme doux que souhaite mettre en avant le Conseil Municipal. Afin d'intégrer l'identité particulière de notre village dans sa politique touristique, la commune, la Communauté de Communes, le Département, la Région et l'État soutiennent cet événement.

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le vendredi 15 janvier 2021, à 18 h au pôle culturel.

N'hésitez pas à regarder les vidéos de l'édition 2020 : <https://youtu.be/cTFpI8vo4wc> et <https://youtu.be/OCMhBwFB0sk>.
Contact : lanuitdesours@gmail.com

Les mauvaises conditions météorologiques n'ont pas permis l'entière réalisation de la manifestation. Pour cette même raison, une partie des œuvres mises en places ont été endommagées. Il est à déplorer que d'autres œuvres d'art aient malheureusement été vandalisées, parfois à peine mises en place, avant même le début des festivités... Espérons une réussite de l'événement 2022.

Un PROJET DOCUMENTAIRE sur VALLORCINE (Infolettre #4)

L'association Visages du Monde, en collaboration avec Émilie Gélinas, a initié en 2020 un projet de film documentaire sur l'isolement hivernal et l'identité à Vallorcine.

Village spécifique à plus d'un titre, le documentaire cherchera à témoigner : Comment se passaient ces hivers d'antan alors que la vallée était isolée ? Comment les habitants s'organisaient-ils entre eux pour mener leur vie quotidienne ? Comment faisaient-ils société ? Les aléas de la nature et les conditions difficiles d'antan ont-ils solidifié les liens humains ? Et, si oui, qu'en est-il de ce lien aujourd'hui ?

Ce projet a plusieurs buts :

- transmettre la mémoire des anciens
- collecter, conserver et valoriser la mémoire audiovisuelle et photographique de Vallorcine au XX^e siècle
- produire un outil de réflexion pour les acteurs et les décideurs locaux
- alimenter le lien social entre les résidents (permanents, secondaires, et de passage)
- donner la parole aux femmes, peu sollicitées jusqu'à présent dans les productions audiovisuelles
- ouvrir le dialogue sur les particularismes des communes des Vallées de Chamonix et du Trient et sur les liens qu'elles entretiennent entre elles.

Pour plus d'informations : www.neige-lefilm.com

L'association se prépare à lancer une collecte d'archives privées en collaboration avec l'Office de Tourisme.

Contacts : Info.visagesdumonde@gmail.com ou 07 69 29 45 77.



© E. Gélinas

Émilie Gélinas a participé à une résidence d'écriture cet automne. Le projet de film documentaire avance, avec de nouvelles compétences en poche pour la réalisatrice !

MAISON de BARBERINE (Infolettre #5)



© Maison de Barberine

La maison de Barberine est ouverte au public durant les deux mois d'été. Chaque année, une exposition temporaire est installée en plus des collections permanentes. Le thème de l'exposition de cet été était "les s'nailles", c'est-à-dire les sonnettes vallorcines.
<http://maisonbarberine.over-blog.com>

La Maison de Barberine, Musée Vallorcine a été transféré officiellement à la Communauté de Communes. Un comité de pilotage comprenant la Communauté de communes, la commune et l'association siègera pour la gestion du musée et des expositions.

RÉOUVERTURE des MUSÉES de la VALLÉE (Infolettre #7)



Suite à leur fermeture pour cause de pandémie, les musées de la Vallée ont réouvert progressivement leurs portes aux visiteurs individuels. Les conditions normales d'ouverture ont eu lieu début juillet.

Infos : [Musées de la Vallée](#)

Les WALSER de VALLORCINE (Infolettre #5)



En septembre 2019, la commune de Vallorcine a été représentée aux Walsertreffen (rencontres Walser) dans le Lötschental par le groupe folklorique "Li Trei V'zins". Depuis, le nouveau président de l'IVfW (Internationale Vereinigung für Walsertum, association internationale des Walser) Paul Schnidrig est venu deux fois à Vallorcine rencontrer des membres du conseil d'administration de Valorsnà. Il en a résulté un article complet et riche dans la dernière revue de "Wir Walser" (wir-walser.ch). En septembre 2020, Xavier Dunand, François Coutagne et Dominique Ancey ont siégé à la dernière assemblée générale de l'IVfW. Vallorcine est ainsi officiellement intronisée au sein de cette association regroupant tous les sites Walser de l'arc alpin, Vallorcine étant la seule commune française concernée.

Le projet le plus emblématique est la reconnaissance par l'UNESCO de la culture Walser en vue d'en sauvegarder le patrimoine immatériel.



© Wir Walser

En septembre 2021, Valorsnà a siégé à la réunion annuelle à Alagna dans le Val Sésia. Pour le dépôt de la candidature à l'UNESCO, les thèmes du domaine immatériel ont été définis. Une première dépose du dossier au sein des ministères concernés de Suisse, Autriche, Italie et France sera effectuée fin janvier.

Environnement

Le loup...

LE LOUP dans la VALLÉE ! (Infolettres #2, 6, 9 11)



Depuis l'été 2020, le loup est de retour sur le territoire de la commune. A l'entrée de l'hiver 2021-2022, la meute des Posettes se compose désormais seulement des 2 louveteaux nés au printemps 2021 ; les deux adultes ayant disparu à la fin du mois de septembre dans des conditions non élucidées à ce jour.

Avec l'hiver, les louveteaux circulent dans le fond de la vallée et il semblerait qu'on en est aperçu dans le secteur du domaine de la Poya et sous le téléski de l'Aiguillette des Posettes. Ceci au conditionnel car il est difficile de faire la différence entre un loup et des chiens de certaines races.

Quoiqu'il en soit, la présence du loup, qui rappelons-le est une espèce protégée, ne présente pas de danger pour l'homme. En revanche, elle modifie en profondeur les pratiques pastorales ; en particulier, les éleveurs doivent protéger les troupeaux avec des chiens spécialement dressés pour cela (les fameux patous !).

Ces chiens impressionnants inquiètent les randonneurs et la conférence organisée à Vallorcine par la CCVCMB le 16 décembre dernier pour présenter aux habitants les enjeux du retour du loup a connu un franc succès puisque qu'une quinzaine d'habitants du village y ont assisté.

Lien vers le communiqué de presse de la CCVCMB : <https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/10-rubriqueactu/actualites/1057-retour-du-loup-la-collectivite-mobilise-des-moyens.html>

... Et autres animaux

ENQUÊTE PARTICIPATIVE : mollusques, punaises et araignées (Infolettre #6)

Les Conservatoires d'espaces naturels des deux Savoie œuvrent depuis plus de 30 ans à la préservation et à la prise en compte de notre patrimoine naturel. Afin de créer une base de données sur les mollusques, punaises et araignées, il vous est proposé de recenser ces petits invertébrés que vous rencontrez. Pour cela, vous disposez de 3 outils :

-Télécharger l'application iNaturalist ou grâce au site <https://www.inaturalist.org>

-Utiliser l'application INPN-Espèces proposée par le Muséum national d'Histoire naturelle.

-Envoyer vos photos par mail : invertebres@cen-savoie.org

Merci de préciser date, commune, lieu-dit et altitude. Vous pouvez également poser vos questions.

Le but de cette enquête est d'élaborer un atlas de répartition des espèces. Une synthèse des résultats sera communiquée en fin d'année.



La mairie reçoit de très nombreuses demandes d'activités sur les sites en réserves naturelles. Le territoire de la commune est une terre d'études pour de nombreux scientifiques de part la spécificité de sa faune, de sa flore, de ses zones humides, de sa géologie...

La forêt, les réserves naturelles

COUPE à CÂBLE (Infolettre #7)

L'ONF, qui gère la forêt communale de Vallorcine, projette une coupe à câble sur plusieurs parcelles communales soumises au régime forestier au-dessus du Plan Envers. L'objectif de cette coupe est de permettre le renouvellement de la forêt, en autorisant notamment l'installation d'une régénération naturelle dans un peuplement adulte stable et sain, tout en prélevant les arbres adultes arrivés à maturité. En l'absence de desserte forestière, l'exploitation des bois est prévue par la technique du câble forestier.

Une étude sur site a été effectuée par le service RTM (Restauration des Terrains de Montagne) de l'ONF le 4 mai 2021 afin d'estimer les risques liés à cette exploitation. L'ensemble du dossier est disponible en mairie pour consultation.

Le maintien de la fonction de protection de la forêt ne peut être assuré que par une forêt saine.

Cette coupe prévue de longue date a été reportée d'année en année faute de trouver un cabliste disponible ; elle devrait être réalisée cette année.



Dès que l'entreprise sera disponible, les travaux seront engagés.

OBTENTION du LABEL LISTE VERTE pour TROIS RÉSERVES NATURELLES des AIGUILLES ROUGES (Infolettre #7)



En plus des 22 sites français déjà inscrits et parmi les 6 réserves naturelles de montagne de Haute-Savoie, les 3 réserves naturelles du Massif des Aiguilles Rouges (Aiguilles Rouges, Carlaveyron, Vallon de Bérard) rejoignent la Liste Verte des Aires Protégées développée par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) pour récompenser l'excellence dans la gestion et la gouvernance de ces aires protégées.

Ces trois sites uniques et singuliers au regard de leur écosystème alpin typique viennent compléter cette liste verte internationale. Ces territoires accueillent une biodiversité riche d'espèces animales rares (Gypaète barbu, Lagopède alpin, Aigle royal, papillons etc...) et d'une variété végétale exceptionnelle. Cette distinction met aussi en avant le travail de l'ensemble des partenaires (collectivités, État, socioprofessionnels...) qui s'impliquent aux côtés d'Asters (Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie), gestionnaire de ces espaces protégés. L'ARNAR (Association des Réserves Naturelles des Aiguilles Rouges), qui va fêter l'année prochaine ses 50 ans, contribue également à cette reconnaissance avec ses animations au chalet du col des Montets, ses conférences, ses sorties découverte, ses publications, et d'une manière générale la sensibilisation des publics à ces écosystèmes.

Prendre soin de son territoire, c'est permettre aux générations futures d'en avoir aussi la jouissance...



Énergie

Rénovation énergétique

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de l'HABITAT PRIVÉ (Infolettre #3)

Le Conseil Communautaire a mis en place en mai 2016 une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) avec des financements dédiés afin d'inciter des travaux de rénovation énergétique pour les logements des résidents principaux du territoire. FEH, FEH+, FEH++... (Fond Énergie Habitat) sont des sigles correspondant aux aides que la Communauté de Communes (CCVCMB) a mis en place pour financer ces travaux (ces aides pouvant aller jusqu'à 70% du montant des travaux !). À partir du 1er janvier 2021, la mise en œuvre d'un Service Public de Performance Énergétique de l'habitat (SPPEH) permettra d'accompagner notre territoire dans cette démarche.

Au vue de la complexité de la réalisation de ces dossiers de demande de financements, une conseillère Info-énergie est à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches. N'hésitez à la contacter : Élodie Ronger : 06 21 92 69 97 / eronger@innovales.org

Toutes les infos sont disponibles sur : <https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/environnement/energie-climat.html>



Les aides définies dans l'infolettre #3 ne sont plus d'actualités et c'est bien l'aide unique Prime Énergie Habitat qui s'applique depuis le 1er Avril 2021. Cette aide s'adresse aux résidences principales, mais nous invitons les résidents secondaires également à rénover leur habitat afin de limiter leurs dépenses énergétiques, les GES, et par conséquent préserver Vallorcine.

NOUVELLES AIDES pour la RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de l'HABITAT PRIVÉ (Infolettre #5)

Vont entrer en vigueur dès le 1er Avril les nouvelles aides de la ComCom pour la rénovation énergétique de l'habitat privé : la PEH (Prime Énergie Habitat).

L'objectif de ce nouveau dispositif PEH est d'inciter les particuliers résidents (propriétaires, locataires ou occupants à titre gratuit en résidence principale) à effectuer des travaux d'amélioration énergétique de leurs logements. Ce dispositif vise à réduire les consommations d'énergie et les GES (Gaz à Effet de Serre). Cette PEH privilégie les postes énergétiques les plus déficients (isolation des toits, murs et planchers) et les modes de chauffages performants.

Après une étude personnalisée réalisée par le prestataire de la Communauté de communes, vous pourrez bénéficier d'une aide allant de 1000 € à 2000 € par type de travaux selon l'efficacité énergétique, avec la possibilité de cumuler 3 PEH dans la limite de 6000€ et sur 3 ans. Ces aides sont aussi cumulables avec d'autres financements émanant de l'État ou du département.

N'ayant aucune vision pluriannuelle sur ces financements, n'hésitez pas à en bénéficier dès aujourd'hui !

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/environnement/energie-climat.html>

Diminution de la consommation d'énergie

ÉCLAIRAGE PUBLIC (Infolettre #9)

En partenariat avec le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie...), la commune a entrepris la rénovation de son éclairage public.

20 des plus anciens luminaires ont été changés par un système d'éclairage LED qui baisse d'intensité durant la nuit : entre 23h et 5h. Une deuxième phase est en réflexion pour changer l'ensemble des luminaires, ce qui réduirait de 80% la facture énergétique de l'éclairage public vallorcin.



Le déploiement pour des éclairages plus sobres en énergie va encore avoir lieu dans le futur avec le remplacement de 92 luminaires pour un coût de 54 000€ à la charge de la commune. Des essais d'efficacité seront réalisés d'ici le printemps pour en mesurer et en chiffrer l'impact.

Bilan financier de la rénovation de l'éclairage : 80% d'économie avec la mise en place de LED et l'abaissement de 70% du flux entre 23h à 5h.

Production d'ENR

CENTRALES VILLAGEOISES : S'ENGAGER ENSEMBLE dans la TRANSITION ÉCOLOGIQUE (Infolettre #3)

À l'initiative de la Communauté de Communes, assistée de l'association Mont-Blanc 2.0, et afin de sensibiliser les habitants sur la production locale d'énergie, des réunions publiques ont eu lieu dans les 4 communes. L'objet était de présenter le projet de coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable sur le territoire intercommunal. Ce projet de société locale vise à s'inspirer du modèle des centrales villageoises. Chacun peut, à titre personnel et dans une démarche collective, intégrer ce processus vertueux. Pour ceux qui souhaitent comprendre le modèle économique de coopératives et/ou s'engager dans le projet de société coopérative, vous pouvez vous référer aux sites suivants : <http://www.centralesvillageoises.fr> et <https://www.innovales.fr>.

À ce titre, la Communauté de Communes s'engage dans la labellisation Cit'Ergie (<https://www.ademe.fr/citergie-label-territoires-engages-transition-energetique>) qui saura appuyer la collectivité dans sa politique environnementale.



Lora de Carné est actuellement en train de créer un document afin de demander auprès de l'État le déclassement des rivières de la liste 1 à la liste 2. En effet, les rivières classées sur la liste 1 ne peuvent subir de changements sur leur cours. Il nous est interdit d'y installer des centrales hydroélectriques.

Si la requête aboutit favorablement (procédure longue et fastidieuse), Vallorcine pourrait voir ses projets de production d'énergie hydroélectrique devenir réalisable.



TOITS des CIMES, Une CENTRALE VILLAGEOISE de PRODUCTION ENR (Infolettre #9)

Depuis un an, des habitants de la Vallée ont réfléchi à la création d'une société locale de production d'énergie renouvelable.

Sous l'impulsion de la CCVCMB et supporté par Innovales, la société est sur le point de déposer ses statuts et d'être en mesure de procéder à une levée de fond.

Le modèle économique est simple : produire de l'électricité via des panneaux photovoltaïques installés sur des toitures ayant un potentiel de production annuelle d'énergie solaire significatif et la revendre à un fournisseur d'électricité dans le cadre des tarifs fixés par la commission de régulation de l'énergie (organisme national).

Le titulaire d'une ou plusieurs actions a une voix dans la société. Les entités morales, comme les communes, Communauté de Communes, entreprises, associations ...) peuvent entrer dans le capital mais avec un maximum de 25 % de parts sociales ; elles n'auront toutefois qu'une voix. Le pouvoir de décision revient donc aux citoyens.

Toits des Cimes est adhérente du collectif des Centrales Villageoises (CV) qui œuvrent pour la transition énergétique d'un territoire et pour son appropriation par les habitants.

Ce projet fédérateur permet de sensibiliser massivement à la question de la sobriété énergétique, de nos rapports à la production et à la consommation d'énergie. La société Toit des Cimes est ouverte à qui veut l'intégrer, et n'oublions pas : l'énergie la plus propre est celle que nous ne consommons pas.

Pour en savoir plus : <https://youtu.be/eeuULtnbx3o> ; www.centralesvillageoises.fr



L'arrêté du 5 Octobre 2021 concernant notamment le non cumul du tarif réglementé de rachat de l'électricité et des subventions pour la production ENR jusqu'à 500 KwC a quelque peu stoppé le processus de la création de la SAS Toit Des Cimes.

Le projet n'a pas été abandonné pour autant. La création d'une association de préfiguration en vue de la création ultérieure d'une SCIC est en cours.

Pour plus d'informations sur cette initiative citoyenne : toitsdescimes@gmail.com. La projection aux Houches (Espace animation) le Vendredi 4 février à 20h30 du film «Annecy Demain» sera l'occasion d'un temps d'échanges sur le pourquoi de cette association de préfiguration.

Transports et stationnements

MODIFICATION des TARIFS de la CARTE VIACHAM (Infolettre #3)

Rappelons que cette carte offre de nombreux avantages comme la libre circulation dans les transports publics. Libre circulation ne signifie pas gratuité : en ce qui concerne Vallorcine, la Communauté de Communes et la Région financent le coût du transport ferroviaire (via une convention renouvelée le 15 décembre et jusqu'à fin 2023). Cela étant dit, le Conseil Municipal a validé l'augmentation du tarif de la carte en cohérence avec la durée de validité, considérant que la participation de chacun reste mesurée face aux nombreux avantages fournis. Les cartes Gens du Pays et Résidents Secondaires (valables 2 ans) passent de 10€ à 20€ avec une gratuité à partir de 65 ans. La carte Saisonnière (valable 6 mois) passe de 2€ à 5€. Quelles conditions sont requises et quelles pièces justificatives doivent être fournies? Informations disponibles en mairie et sur le site : <https://www.vallorcine.fr/spip.php?page=recherche&recherche=carte+viacham>

NAVETTE INTERNE de VALLORCINE (Infolettre #3)

Du 19 décembre 2020 au 28 mars 2021, la navette interne de Vallorcine reprend du service !

La navette qui circule entre les gares de Vallorcine et du Buet reprend du service cet hiver avec 5 allers-retours dans la journée et même 7 en période de vacances scolaires. Quatre arrêts sont ainsi desservis entre la gare du Buet et celle de Vallorcine : Le Couteray, les Biolles, Le Nant et le Plan Droit.

Le transport étant une compétence intercommunale, les représentants de la commune se mobilisent pour que dans le cadre du futur contrat de transport de la vallée qui débutera en fin d'année 2022, une navette à fréquence de circulation augmentée desservant aussi les villages excentrés soit mise en place.

> A noter que si un(e) habitant(e) était intéressé(e) pour conduire une telle navette, cette personne peut se signaler à la mairie qui fera suivre (pour postuler, il n'est pas besoin d'être titulaire du permis transport en commun).

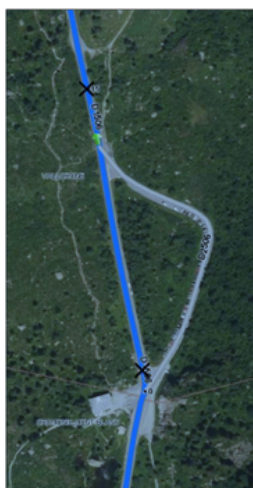
Ce service de transport en commun, financé par la Communauté de Communes, est gratuit et permet à chacun de limiter ses déplacements dans son véhicule personnel.

Retrouvez les horaires sur : <https://www.vallorcine.fr/Navette-interne-VALLORCINE>

STATIONNEMENT ESTIVAL au COL des MONTETS (Infolettre #6)

Par arrêté départemental (N°21-01066), le stationnement sur l'accotement sera dorénavant interdit dans les deux sens le long de la RD 1506 entre le PR 14+700 et le PR 15+000 (approximativement entre le sommet du Col et 200m plus bas que la sortie du parking côté Vallorcine) du 15 juin au 15 septembre.

En parallèle, la Communauté de Communes lancera ce printemps une étude d'aménagement et de sécurisation conjointe avec le Conseil Départemental dans l'objectif d'effectuer les travaux au plus tôt.



©Département 74

COMMISSION de SÉCURITÉ du COL des MONTETS (Infolettre #4)



©J. Vallas

Vallorcine est la 4ème commune française la plus soumise aux risques d'avalanches. Considérant que le Col des Montets est implanté sur les communes de Chamonix et de Vallorcine, un Élu de Vallorcine est toujours invité à la commission de sécurité communale de Chamonix. Lieu de décision des mesures à prendre en cas de crise, la commission comprend :

- l'ensemble des personnes pouvant apporter un éclairage sur les situations connues et celles à venir (remontées mécaniques pour l'information de ce qu'il se passe en altitude, PGHM pour son retour d'expérience, prévisionnistes météo, spécialistes « terrain » pour leur analyse du manteau neigeux, etc.).

- l'ensemble des décideurs et des services qui devront appliquer les décisions prises lors de la commission (Élus, SNCF, services du conseil départemental, service pistes et sentiers, ATMB, Chamonix-Bus, etc.)

Les rôles de cette commission sont d'identifier au mieux les risques et de prendre les décisions qui en découlent ; sont toujours considérées les contraintes imposées à la population et bien évidemment la responsabilité des décideurs.

En quelques années, le col des Montets s'est vu équipé de 4 stations nivo-météorologiques dédiées (une 5ème est en cours d'implantation vers Le Buet), d'une expertise terrain humaine qui s'améliore et s'étoffe au fil des hivers ainsi que d'un système d'alerte par message téléphonique. Bien que la météo reste une science inexacte et considérant les différences de nivologie d'un côté à l'autre du col des Montets, tout est fait pour que les décisions prises aient une juste cohérence face aux risques encourus et aux gênes imposées à la population.

De nombreuses discussions sont en cours pour avoir une meilleure gestion des risques à Vallorcine. Dès que ces discussions aboutiront, une réunion publique devrait être organisée.

STATIONNEMENT (Infolettre #8)

Suite aux nombreux stationnements sauvages constatés cet hiver et l'été dernier, et afin de sensibiliser les habitants de la Vallée et les touristes, la mairie a décidé de lancer une campagne d'information auprès des usagers. Les Élus ont fait appel à Laurent Tardy pour illustrer les « flyers » qui indiquent quels sont les parkings autorisés sur la commune et qui incitent à utiliser le train plutôt que la voiture.



©L. Tardy

Prochainement, des panneaux informatifs seront également implantés sur la commune.

Suite à cela, les membres du Conseil Municipal sont pleinement mobilisés pour que les habitants de Vallorcine ne subissent plus les contraintes du stationnement sauvage.



©L. Tardy

Les NOUVELLES RÈGLES de STATIONNEMENT (Infolettre #11)

Pour ceux qui n'ont pu assister à la réunion publique organisée lundi 29 novembre, voici en bref, ce qu'il faut retenir des nouvelles règles de stationnement sur la commune :

Stationnement payant :

- Parking du Buet
- Parking du Tacul (en face de la résidence Dormio et souterrain)
- Parkings de la Gare et de la Chaufferie (bas)

Stationnement en zone bleue (2h) :

- Parking de la Mairie
- Parking de l'Office de Tourisme

Stationnement réservé exclusivement aux résidents :

- Toutes les zones de stationnement dans les hameaux

Tarifs :

- Pour les résidents (principaux et secondaires) : tous les parkings sont gratuits !
 - Pour les saisonniers : tous les parkings sont gratuits !
 - Pour les locataires de meublés dans les hameaux : forfait de 25€/semaine pour l'accès à tous les stationnements
 - Pour les détenteurs de la carte Viacham (hors Vallorcine) :
 - Gratuité sur le parking de la Gare de Vallorcine
 - Forfait de 50€/an pour l'ensemble des parkings payants
 - Pour les véhicules des structures professionnelles (Compagnie des Guides, Écoles de ski...) : forfait de 50€/an
- à : accueil.mairie.vallorcine.fr ; Objet : Inscription stationnement.

STATIONNEMENT (Infolettre #10)

Conscient des difficultés budgétaires et de l'ampleur des investissements à réaliser sur la commune, à la fois en matière d'amélioration de l'accueil de la population touristique (toilettes publiques, signalétique, etc.) mais aussi en matière de sécurisation routière (aménagement le long de la RD 1506 principalement) et de travaux d'entretien du patrimoine communal (refuges, buvette, bâtiments communaux en général.), le conseil municipal doit trouver de nouvelles recettes pour pouvoir financer l'ensemble de ces investissements d'ampleur pour le budget communal. Plusieurs solutions ont été réfléchies.

Si des discussions sont en cours avec la communauté de communes pour réaliser un pacte financier et fiscal qui saurait répondre en grande partie à la difficulté budgétaire de la commune, rien n'est validé à ce jour.

Si la fiscalité peut être un levier, le conseil municipal de Vallorcine souhaite, connaissant les bas revenus de la population du village et le coût de la vie très élevé qui s'impose à elle, voir dans quelle mesure d'autres solutions sont possibles.

Par conséquent, et suite à de nombreux échanges, les membres du conseil municipal souhaitent instaurer sur la commune un stationnement payant, qui saura apporter une capacité budgétaire à la commune sans impacter la population.

Pour se faire, de nombreuses discussions ont eu lieu en groupes de travail, et de nombreux contacts ont été pris afin de rencontrer des personnes et structures nous permettant de mieux appréhender la mise en place de ce stationnement payant.

La volonté communale, à travers la politique tarifaire mise en place pour le stationnement, souhaite répondre à plusieurs choses :

- motiver les habitants de la vallée à prendre les transports en commun.
- ne pas repousser la clientèle touristique de passage qui stationnerait durant un court instant.
- lutter, à l'aide de Constant, notre garde champêtre, contre le stationnement sauvage dans les hameaux.

Suite à ces constats, et conscient de la « révolution » que cette tarification apportera à Vallorcine, les membres du conseil municipal s'accordent pour valider cette démarche, sans enthousiasme.

Afin de présenter ce projet plus en détails et en exposer les modalités de gratuité pour les résidents, une réunion publique a été organisée lundi 29 novembre, à 20h au Pôle Culturel.

→ Pour tous les autres (aux horodateurs) :

- 2h gratuites
- 3€ pour 5h
- 5€ pour la journée

Moyens de paiement :

→ Espèces, carte bancaire ou téléphone

Moyens d'enregistrement :

→ Venir s'inscrire en Mairie avec :

- Carte grise du / des véhicule(s)
- Justificatif de domicile (facture, taxe foncière...)
- Pièce d'identité
- Le cas échéant contrat de travail (pour les saisonniers)
- Carte Viacham pour les habitants de la Vallée hors Vallorcine

Les inscriptions ont déjà commencé ! Vous pouvez vous rendre en mairie ou bien envoyer les documents en pdf à : accueil.mairie.vallorcine.fr ; Objet : Inscription stationnement.

Domaine skiable de La Poya

DOMAINE SKIABLE de LA POYA

(Infolettres #3&5)

Pour la saison 2020-2021, la Régie Communale de La Poya a ouvert deux postes pour remplacer celui d'Arnaud Rey qui ne souhaitait plus continuer son travail de chef d'exploitation et de directeur de la régie. Au vu de son engagement personnel mis dans ses fonctions, le Conseil Municipal tient à le remercier chaleureusement pour la qualité du travail effectué ces dernières années.

Un nouveau chef d'exploitation a donc été recruté : David Guillot qui s'occupe des parties techniques, sécurité, et réglementations sur le domaine. En parallèle, un poste de « directeur commercial » a été ouvert et est occupé par Bruno Zannoni dont le rôle est la gestion de la buvette, la promotion du domaine et la communication avec les différents partenaires (ESF, Office du Tourisme, Clubs de ski, Compagnie du Mont Blanc, séminaires...).

Le reste de l'équipe est identique à la saison 2019-2020. Dix personnes sont donc employées par la régie (dont un poste en mi-temps).

Le poste de directeur de la Régie est quant à lui repris par Nils Lanctot qui suivra, à l'année, la gestion de la régie.

Nouveautés de la saison 2020-2021 : 2 cabanes au départ des téléskis ; un paravent autour des toilettes pour plus de discrétion ; un nouveau site internet www.la-poya-vallorcine.com ; des produits majoritairement locaux pour la buvette.



La Poya a été ouverte du 6 janvier 2020 jusqu'au dimanche 14 mars 2021. Les ouvertures sur réservation par les clubs de la vallée, ont permis aux enfants licenciés des Houches, de Chamonix, d'Argentière et bien sûr de Vallorcine de venir s'entraîner sur ce beau domaine. La position de la mairie a été de soutenir le ski pour nos jeunes sans demander de participation financière aux clubs ou aux parents, déjà contraints financièrement par la crise sanitaire. Le damage du domaine a également permis à l'ESF de Vallorcine de vendre des cours débutants ski et snowboard et au jardin d'enfants de fonctionner.

Les différentes aides financières de l'État, du département et de la région devraient permettre de couvrir les frais engagés pour cette ouverture.

ENTRETIEN du DOMAINE SKIABLE de LA POYA

(Infolettre #9&10)

Afin de préparer la saison de ski, tous les Vallorcins ont été conviés, comme chaque année, à une corvée de nettoyage du domaine de La Poya dimanche 17 octobre 2021..

L'idée de cette journée conviviale est de « dévarosser » les pistes pour en faciliter le damage avec un faible enneigement. Si l'ensemble des utilisateurs de La Poya est invité, cette journée est comme chaque année ouverte à tous et plus on est nombreux, mieux le domaine se porte. Merci aux participants et à l'année prochaine !



DOMAINE SKIABLE de LA POYA

(Infolettre #11)

Le domaine de La Poya a ouvert le 17 décembre 2021.

David Guillot, chef d'exploitation, était déjà à la tâche cet automne afin de préparer au mieux cette saison. Quelques changements ont eu lieu : Loïc Forte, dameur, a quitté La Poya pour d'autres horizons. Pour le remplacer, un dameur indépendant a intégré l'équipe.

Claire Bouet et Élodie Challéat ne font également plus partie de l'équipe cette année. Élodie a été remplacée par Louis Odin et la régie recherche encore un(e) pisteur pour le poste de Claire.

Le reste de l'équipe (Alain Alloano, Bruno Zannoni, Kathyna Laval, Joël Buliani, Olivier Drouillon et Noëlle Pasquier) est à nouveau là, et nous en sommes heureux ! Bienvenue aux nouveaux et merci pour leur travail à ceux qui nous quittent.



©Source : D. Ancey
Dessin de Marc Frola ;
Adrien Ancey au centre

Cette saison, une aire de jeux pour les enfants sera mise en place proche de la terrasse de la buvette, pour le bonheur des enfants et des parents pendant leur pause café ! Durant les vacances scolaires, du ski nocturne sera proposé les jours de descente aux flambeaux.

Suivant les dernières directives nationales, le pass sanitaire est exigé pour l'accès aux remontées mécaniques.

La zone ludique prévue dès décembre devrait être mise en place en février, lorsque l'équipe sera, nous l'espérons, au complet.

Si la volonté de faire vivre le domaine de la Poya est sans faille, la réalité des saisons actuelles ne facilite pas les choses (fermeture des frontières, règles sanitaires, annulation des séminaires, etc.). Cependant, la commune essaie tant bien que mal de conserver ("à grands coups" de subventions depuis le budget général de la commune) ce domaine essentiel à l'économie touristique du village. Si les décisions quant à sa gestion peuvent surprendre voire choquer, elles sont prises pour garantir un certain équilibre financier au domaine. L'investissement de chacun, qu'il soit employé ou élu, est le pilier de cette continuité.

Vie et infos de Vallo

La neige

Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH) (Infolettre #4)

Le DOVH concerne l'organisation du déneigement des voies et espaces publics (accès mairie, cour de l'école, moloks, stationnements, etc.).

Pour ce faire, les services techniques communaux accompagnés d'un prestataire extérieur s'organisent ; sont considérées l'importance des précipitations mais aussi la priorisation des axes et espaces publics.

Cependant, pour que l'ensemble de ces interventions puisse se réaliser au mieux, il est important de ne pas gêner son bon déroulement en stationnant sur la chaussée ou en déneigeant son véhicule sur un parking ou sur une route fraîchement déneigée.

DÉNEIGEMENT (Infolettre #11)

Comme indiqué dans l'Infolettre #4, le DOVH (Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale) concerne l'organisation du déneigement des voies et espaces publics sur la commune. Vous pouvez consulter ce document en mairie et sur <https://www.vallorcine.fr/Deneigement-communal>.

En ce début d'hiver, il nous est paru bon de rappeler :

En cas de fortes chutes de neige, pensez à déneiger vos accès en dehors des voies publiques.

Prenez le temps de déneiger votre place de stationnement afin de ne pas entraver le déneigement effectué par les agents municipaux : une voiture mal garée, c'est une chaussée mal déneigée.

Aujourd'hui encore, des gens déneigent sur la route ce qui complique la circulation et le déneigement effectué par les agents communaux. Ces comportements individualistes n'ont pas leur place dans un village dans lequel on souhaite "vivre ensemble".

Espaces partagés

Un ESPACE COWORKING ? (Infolettre #4)

Comme son nom l'indique, faire du « coworking » signifie avant tout « travailler ensemble », dans une nouvelle vision du travail qui allie autonomie et collaboration. On ne partage pas que son bureau dans un espace « coworking », on partage son quotidien, ses expériences mais aussi ses conseils et savoir-faire : l'entraide est un pilier d'un espace de « coworking ».

Face au développement du télétravail, les Élus étudient l'opportunité de créer un de ces espaces collaboratifs selon un modèle simple de bureaux partagés avec une salle de réunion, la connexion à la fibre optique, une imprimante professionnelle, un vidéoprojecteur, un coin repas, etc.

Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie en précisant la fréquence et / ou période de votre besoin.

JARDINS PARTAGÉS (Infolettre #5)

Certains Vallorcins ne disposent pas de terrain et souhaitent jardiner, faire un potager. D'autres Vallorcins disposent d'un terrain mais parce qu'ils n'en ont pas l'envie, pas le temps ou plus l'énergie... ne jardinent pas ou n'utilisent pas toute leur surface.

Pour ce faire, la mairie se propose de recueillir les demandes et propositions de chacun afin de vous mettre en relation les uns les autres.

LOGEMENT (Infolettre #9)

L'agence immobilière solidaire intercommunale est comme chaque année à la recherche de logements meublés à destination des saisonniers. L'assurance d'une gestion sérieuse vous est donc proposée à travers la prestation de cette structure. Si vous avez un logement disponible à mettre à la location, n'hésitez pas à contacter Laëtitia au 04 50 54 67 58 ou logement.solidaire@valleedechamonixmb.fr.

En parallèle, de nombreux employés des collectivités de la vallée sont en recherche de logements disponibles à l'année ; n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie si vous avez des propositions.



Tri et déchets

MOLOKS (Infolettre #1)

La régie intercommunale Chamonix Propreté poursuit sa politique d'implantation de points de collecte volontaires des déchets à travers l'implantation de moloks au Morzay.



©A. Penin

DÉCHÈTERIE MOBILE (Infolettres #6 & #8)

Une déchèterie mobile est installée deux fois par an près du parking de la gare SNCF (de 10h à 17h) pour permettre aux habitants de trier leurs encombrants. Une occasion à ne pas manquer pour éliminer les déchets volumineux pour lesquels il n'est pas toujours facile de se déplacer dans les déchèteries de la vallée et surtout de pouvoir les valoriser.

Nous profitons de cette information pour vous rappeler que « le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas » ; bien trier ses déchets, c'est augmenter le recyclage, diminuer l'incinération et améliorer la qualité de notre air.

DEVENEZ AMBASSADEUR du COMPOSTAGE (Infolettre #6)

Le SITOM accompagne les particuliers n'ayant pas d'espace vert privatif pour leur projet de compostage. Il existe en effet des solutions pour tous :

- Vous habitez en immeuble avec un espace vert commun : optez pour les composteurs collectifs en pied d'immeuble.
- Vous habitez en immeuble ou en maison sans espace vert : optez pour le compostage de quartier.

Dans les deux cas, le SITOM installe gratuitement les composteurs, forme les usagers à la pratique et accompagne le site de compostage vers son autonomie.

Vous souhaitez vous investir dans cette action et devenir ambassadeur du compostage ? Contactez le SITOM au 04 50 78 10 48, ou la Régie Chamonix Propreté au 04 50 53 41 94. Deux habitants référents sont nécessaires pour la bonne gestion de chaque site qui seront à implanter sur le territoire communal.

DEVENEZ AMBASSADEUR DU COMPOSTAGE !

Depuis quelques années, la pratique du compostage ne cesse de se développer. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Le compostage, processus de transformation des déchets organiques en amendement naturel ou « compost », est un enjeu national dans la réduction des déchets. Écologique et économique, il permet de réduire sensiblement la production et le traitement d'ordures ménagères. 30% des Ordures Ménagères sont des déchets compostables.

Pour encourager le compostage, le SITOM des Vallées du Mont-Blanc multiplie depuis plus de 10 ans les actions incitatives à destination des particuliers et aussi des professionnels :

- Des composteurs individuels sont proposés à 15€, le reste du coût étant pris en charge par le SITOM. Ces composteurs, en bois ou en plastique recyclé d'une capacité de 400L, sont vendus lors de permanences sur tout le territoire.
- Le SITOM accompagne également les particuliers n'ayant pas d'espace vert privatif pour leur projet de compostage. Il existe en effet des solutions pour tous :
 - Vous habitez en immeuble avec un espace vert commun : optez pour les composteurs collectifs en pied d'immeuble.
 - Vous habitez en immeuble ou en maison sans espace vert : optez pour le compostage de quartier.

Dans les deux cas, le SITOM installe gratuitement les composteurs, forme les usagers à la pratique et accompagne le site de compostage vers son autonomie.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS CETTE ACTION ET DEVENIR AMBASSADEUR DU COMPOSTAGE,

contactez le SITOM au 04 50 78 10 48 ou la Régie Chamonix Propreté au 04 50 53 41 94. Deux habitants référents sont nécessaires pour la bonne gestion de chaque site.

- Si vous êtes professionnels (restaurants, maisons de retraite, bureaux, magasins...), il est également possible de prendre contact avec le SITOM pour bénéficier d'une formation gratuite et avoir un suivi régulier.

QUELQUES CHIFFRES (DEPUIS 2009)

Sur l'ensemble de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc :

- 37 sites de compostage partagés (environ 23 tonnes de déchets détournés en 2018) :
- 9 sites en pied de résidence, 9 sites de quartier, 4 sites en établissement scolaire et 15 sites en milieu professionnel (dont 4 restaurants d'altitude)
- 1194 foyers individuels se sont équipés d'un composteur individuel :
 - À Chamonix 20 sites / 633 individus
 - Aux Houches 14 sites / 291 individus
 - À Servoz 1 site / 122 individus
 - À Vallorcine 2 sites / 58 individus

Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet du SITOM www.sitomvalleesmontblanc.fr rubrique « réduction des déchets ». Rejoignez-nous également sur Facebook, vous serez au courant de nos différentes actions, animations et autres campagnes de sensibilisation.

Publication Région de Chamonix - Chamonix de la communauté 2017

Incivilités

INCIVILITÉS / GARDE CHAMPÊTRE (Infolettre #2)

Suite aux nombreuses incivilités constatées sur la commune (déchetterie sauvage, dégradation de biens publics, abandon de véhicules, stationnements gênants...), le conseil municipal a recruté un garde champêtre.

Ce nouvel agent communal assermenté est inclus dans l'équipe technique. Il apporte donc, outre la surveillance des infractions, une assistance non négligeable au service (dénégement, entretien des sentiers, du village...).

Nous espérons que vous saurez lui réserver le meilleur accueil.

DIVAGATION des CHIENS et DÉJECTIONS CANINES (Infolettre #5)

Plusieurs incidents nous ont été rapportés récemment concernant la divagation des chiens.

Il nous paraît nécessaire de rappeler le contenu de l'arrêté municipal toujours en vigueur (Arrêté N°07/2003 du 02/04/2003) : « Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien. Les chiens circulant sur la voie publique, même accompagnés, tenus en laisse ou muselés, devront être munis d'un collier portant gravés, sur une plaque de métal, le nom et le domicile de leur propriétaire, ou identifiés par tout autre procédé agréé. »

Sur les pistes et sentiers de randonnées, ne pas tenir son chien en laisse, c'est prendre des risques pour lui et pour les randonneurs et skieurs qui doivent éviter les animaux ; c'est aussi mettre en danger la faune locale. Plusieurs attaques de cervidés ont été tristement constatées sur le territoire de la Comcom ces dernières semaines. Rappelons, par ailleurs que plusieurs zones naturelles protégées existent sur le territoire de Vallorcine et que la tenue des chiens en laisse y est obligatoire.

Par ailleurs, pour des aspects évidents d'hygiène et d'esthétique, il nous paraît également important de rappeler que les déjections canines sont à ramasser par les propriétaires plutôt que de finir sous les chaussures ou les luges des bambins...

Élevage et animaux domestiques

Des CHANGEMENTS chez les ÉLEVEURS VALLORCINS (Infolettre #7)

Après de nombreuses années passées à exploiter La Ferme de Vallorcine, Sylvie et Hubert Ehret ont décidé d'arrêter. Pendant plus de vingt ans ils ont commercialisé le fromage qu'ils produisaient avec le lait de leurs vaches. Avec leur troupeau et par un travail consciencieux, ils ont contribué à maintenir ouverts, et à exploiter de nouveau, des terrains qui sans eux seraient devenus des friches stériles. Merci à eux ! La ferme est désormais reprise depuis le début du mois de mai par Mélissa Banon et Victorien Crépel. Nous leur souhaitons la bienvenue et n'hésitez pas à aller à leur rencontre !

Autre mouvement : faute de trouver dans la commune un site adapté à la poursuite de leur activité, la Ferme des Poulettes a cessé son activité à la fin du mois de mai. Emmanuelle Pulluad et Maxime Basset sont partis pour une ferme dans l'Aveyron, mieux adaptée à la réalisation de leur projet de microferme agrotouristique. Bonne chance à eux et merci pour leur passage !

DÉCLARATION des POULES, CANARDS et AUTRES VOLATILES DOMESTIQUES (Infolettre #9)

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Ce recensement permet de détecter et de réagir le plus rapidement possible en cas de maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Courant octobre 2021, le détail de la procédure à suivre sera affiché en mairie. Les propriétaires d'oiseaux domestiques peuvent consulter le site

https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles?id_rubrique=55

Appel d'offres / Offres d'emploi

APPEL D'OFFRE - GARE de VALLORCINE (Infolettre #5)

SNCF Gares et Connexions, en charge de la gestion et du développement des gares, ont organisé une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié à une activité de restauration d'une durée de 10 ans. Les candidats intéressés se sont adressés à la société Retail & Connexions pour une demande d'envoi de dossier de consultation via le site internet Retail & Connexions <https://commercialisations.retail-connexions-sncf.fr/fichiers/156/avis-de-mise-en-concurrence.pdf>.



Suite à cet appel d'offres, nous sommes heureux de savoir que ce sont des Vallorcins qui ont obtenu le marché et qui se présenteront sans doute bientôt à vous...

D'autres discussions sont en cours avec la SNCF pour le devenir des deux niveaux supérieurs dédiés à des logements locatifs sociaux.

OFFRES D'EMPLOIS... (Infolettre #6)

La Communauté de Communes recrute chaque année nombre de saisonniers pour l'entretien des sentiers et la sécurisation des pistes de ski de fond (dameur et pisteur). Cette année, une équipe supplémentaire d'entretien des sentiers a été créée et devrait concerner le haut de vallée. Si les recrutements ont d'ores et déjà eu lieu, un poste de pisteur secouriste et/ou dameur nordique sera à pourvoir à Vallorcine pour les saisons prochaines (du 1er décembre 2021 au 31 mars 2022). Les personnes intéressées doivent se rapprocher du service Pistes et sentiers de la Communauté de communes.

Aussi, des emplois sont à pourvoir pour le parc d'attraction Verticalp-Émosson : caissier, conducteurs funiculaire, train et mini-funiculaire, employés multi-fonctions et un cuisinier.

Enfin, d'autres offres d'emploi ont été créées par la Communauté de Communes, n'hésitez pas à vous renseigner ! <https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/communaute/offres-d-emplois.html>

Patrimoine bâti vallorcine

La MAISON NOUFLARD

(Infolettre #4)

Geneviève Noufflard a été résidente secondaire de longue date à Vallorcine. À sa mort, elle a légué son habitation et ses terrains à la commune. Située au Chanté, cette demeure est l'une des plus anciennes et authentiques ferme du village.

La commune a alors lancé un appel à projets afin de trouver celui qui répondrait au mieux aux besoins de Vallorcine. Le projet retenu par le Conseil Municipal a été celui d'une micro-ferme agrotouristique. Cependant, et bien que de nombreuses activités proposées fassent l'unanimité au sein du Conseil Municipal (éco-pâturage, lutte contre les plantes invasives, production locale...), ce projet a dû être abandonné pour des difficultés liées à l'urbanisme et aux prescriptions du règlement sanitaire départemental en matière d'éloignement des bâtiments d'élevage avec les habitations avoisinantes. La mairie ne s'interdit aucune réflexion pour pérenniser ces activités sur la commune. Quant à la fonction de la Maison Noufflard, les Élus recherchent encore quelle pourrait être sa future destination en espérant que les « Ateliers participatifs Notre Village » sauront être force de proposition.



©D. Ancy

Comme indiqué plus haut (dans la partie "démocratie participative"), si le devenir des fonctions de la Maison Noufflard est encore flou, nous comptons sur les propositions du groupe de travail afin de faire aboutir une réflexion par et pour les Vallorcins.

ARRÊTÉ MUNICIPAL pris sur la TURNE (Infolettre #7)

En raison d'un éboulement survenu sur la turne (mur paravalanche de l'église), l'accès en est interdit par un arrêté municipal. Il faudra donc recourir à des experts afin de pouvoir sécuriser le hameau du Clos à travers une réhabilitation de la turne...



©D. Ancy

Un budget d'environ 250 000€ a été dressé pour rénover la turne... Cet arrêté risque de perdurer encore quelques temps...

CIMETIÈRE

(Infolettre #9)

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien du cimetière, la commune a procédé à des opérations d'exhumations des sépultures situées dans le quart inférieur gauche, en « terrain commun » (sans concession) ainsi que des concessions non renouvelées, conformément aux articles L2321-2 et L2223-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).



Les familles concernées ont été averties avant ces opérations. Les restes mortels ont été déposés dans l'ossuaire communal et un registre récapitulant ces défunts est accessible en mairie. Ces interventions ont été effectuées dans le plus grand respect.

©D. Ancy

Les artisans

Les ARTISANS de VALLORCINE

(Infolettre #8)

Dans une volonté de pérenniser l'artisanat et le circuit court sur la commune de Vallorcine, le Conseil Municipal a décidé d'évaluer les besoins nécessaires aux artisans en place. Ainsi, dans un premier temps, un questionnaire a été adressé par voie postale à, nous l'espérons, tous les artisans de la commune.

Grâce à ce « sondage », dans un second temps, le Conseil Municipal fera le point sur les demandes et organisera si nécessaire une rencontre afin de réfléchir et d'échanger ensemble sur les besoins et les souhaits de manière concrète.

Si toutefois vous êtes artisans et n'avez pas reçu le courrier, n'hésitez pas à le demander en mairie.

À ce jour, et suite au retour des artisans, le Conseil Municipal envisage la création de nouvelles zones pour accueillir l'ensemble du tissu artisanal Vallorcine.

Prévention des risques et protection civile

ESSAIM SISMIQUE (Infolettre #6)



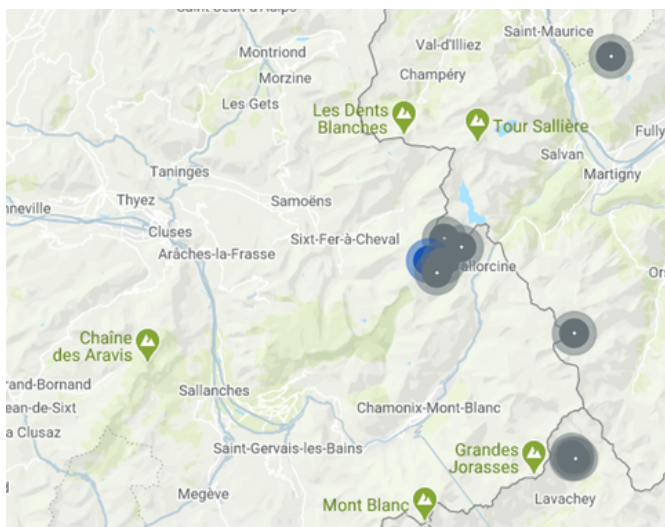
Quel point commun y a-t-il entre le 29 Avril 1905, le 8 septembre 2005, le 2 octobre 2016 et le 23 juin 2020 ? Ce sont 4 dates où ont eu lieu des séismes.

Environ 550 tremblements de terre se sont produits depuis 2005, avec quelques événements d'une magnitude supérieure à 3.5, concentrés sur une région de quelques km². Cette augmentation rapide et très localisée de la sismicité est appelée essaim sismique. Le dernier, non ressenti par la population (d'une magnitude de 0.5) date du 11 avril dernier !

Quels sont les risques et que faire ? Le plus important est d'en être informé et de prendre connaissance des mesures générales de prévention et de protection pour adopter un comportement ad hoc.

(https://www.isterre.fr/IMG/pdf/essaim_chamonix_mt_blanc_vallorcine_version_3_finale_interactif_.pdf)

Ce risque sismique est pris en compte dans la liste des risques auxquels la commune doit faire face (avalanche, inondation...) dans le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et le PCS (Plan Communal de Sauvegarde).



Le dernier séisme ressenti à Vallorcine a eu lieu dans la nuit du 16 au 17 novembre 2021.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site national d'information sur la sismicité en France : <https://renass.unistra.fr/fr/zones/>

Les SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES (Infolettre #7)

Le centre de secours de Vallorcine recrute des sapeurs-pompiers volontaires femmes ou hommes. Vous avez des disponibilités, une bonne condition physique et un casier judiciaire vierge, vous êtes prêts à vous investir pour la sauvegarde des personnes et des biens, une grande motivation et l'envie de participer à une action civique de valeur : rejoignez les sapeurs-pompiers !

Il est important que la sécurité du village puisse continuer d'être assurée localement et que l'on prolonge l'action menée par nos prédécesseurs.

Vous intégrerez sans doute bientôt une caserne récente, équipée d'un fourgon d'incendie (CCR), un véhicule tout usage (VLT), une remorque (VPR) et une remorque moto pompe (MPR), matériel de secours à personne, DSA etc....

Contact : Lieutenant Xavier Paquet (06.66.88.60.45) ou l'un des pompiers de la commune.

© Pompiers de Vallorcine



Nicolas Arguinchona a récemment terminé sa formation de pompier volontaire et intègre ainsi pleinement l'équipe des sapeurs pompiers volontaires de Vallorcine. Félicitations à lui !



Élections / Cérémonies

ÉLECTIONS RÉGIONALES et DÉPARTEMENTALES (Infolettre #7)

Le premier tour des élections régionales et départementales s'est déroulé le dimanche 20 juin, en mairie de 8h à 17h. Les bureaux de vote avaient été aménagés afin de pouvoir respecter toutes les mesures sanitaires en vigueur. Les Élus et citoyens tenant les bureaux avaient été vaccinés ou avaient fait un test PCR de moins de 48h.

Le taux de participation au 1er tour a été de : 34,41% ; et de 32,06% au 2ème tour.

Au cours de l'année 2022 auront lieu 2 élections :

- Les élections présidentielles les 10 et 24 avril.

- Les élections législatives les 12 et 19 juin.

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022 pour prendre part aux élections présidentielles avec la possibilité de le faire en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Soyons fiers, à Vallorcine, d'avoir un taux de participation élevé !

CÉRÉMONIES des 10 et 11 NOVEMBRE (Infolettre #11)



©F. Coutagne

Mercredi 10 novembre, la flamme du soldat inconnu, fraîchement arrivée de l'Arc de Triomphe, faisait étape à Vallorcine, d'où elle partait pour un périple de 2 jours à grandes enjambées à travers la Haute-Savoie.

Pour célébrer les Hauts-Savoyards morts pour la France, des membres de l'EMHM (École Militaire de Haute Montagne) de Chamonix se sont lancés mercredi 10 novembre à 7h au monument aux morts de Vallorcine en direction d'Annecy.

Judi 11 novembre, c'est au son de l'Écho du Buet que les Vallorcins morts pour la France ont été honorés et une nouvelle fois remerciés.



©A. Penin

L'année 2022 s'annonce riche en projets de toutes sortes.

Nous reprenons ici, brièvement, les différentes actions réalisables au cours de l'année 2022, inscrites dans l'Agenda 2030 de la commune.

GRANDS PROJETS 2022

Sécuriser les cheminements piétons depuis les hameaux en direction de la gare du Buet

Dès cette année, nous devrions lancer les travaux de sécurisation des cheminements piéton et cycle depuis le Couteray jusqu'au Buet. Nous en profiterons aussi, en accord avec le conseil départemental gestionnaire de la voirie, pour sécuriser le carrefour du Couteray afin d'en améliorer la visibilité. Ces travaux d'envergure devraient commencer à l'automne pour se terminer en 2023.

Sans une subvention très conséquente de l'Etat et un engagement sans faille du conseil départemental, ce projet n'aurait jamais pu voir le jour.

Mise en conformité de l'accès au hameau du Betterand

De nombreuses maisons sont situées au Betterand, d'autres voient le jour, et d'autres sont en projet...

Afin de garantir la sécurité de tous, il est devenu urgent de mettre en conformité l'ensemble des services publics nécessaires (sécurité incendie, adduction d'eau potable, raccordement à l'assainissement public, viabilisation de la voirie en hiver pour d'éventuels accès secours, etc.)

Après plus de 2 ans d'études afin d'essayer de répondre au mieux à la fois aux demandes de la population mais aussi aux exigences en matière de sécurité, ces travaux devraient commencer dès ce printemps à travers l'intervention de la Communauté de Communes, du SYANE (syndicat départemental) et de la commune.

C'est grâce à l'implication de la Communauté de communes que ce projet peut aujourd'hui se réaliser.

Créer des logements saisonniers et de toilettes publiques au presbytère

De compétence intercommunale, la création de logements saisonniers dans le presbytère devrait voir le jour cette année. Les études ont débuté il y a quelques années, et d'autres études ont dû être réalisées en 2021 afin de diminuer le risque de mauvaises surprises et donc de surcoût (amiante, plomb, structure, etc.).

Ce sont donc 7 logements saisonniers qui devraient voir le jour prochainement, avec un commencement des travaux dès cette année !

Nous espérons que ce projet saura répondre aux problématiques de disponibilité de logement saisonnier que rencontrent les employeurs du village.

Fin de la rénovation de l'église

Quel chantier ! Qu'il s'agisse du nombre important d'intervenants dans la validation des rénovations projetées ou bien de la disponibilité incertaine des entreprises à intervenir en cette période de COVID, les travaux de l'église devraient prendre fin ce printemps, enfin ! Il ne reste plus grand chose à réaliser, mais le village peine depuis longtemps de l'absence de son lieu de culte.

Espérant qu'il répondra aux attentes de ses utilisateurs, ce bâtiment dans sa rénovation remettra à jour des fresques réalisées il y a plus de 2 siècles par des Vallorcins.

Nous espérons que sa rénovation permettra aussi d'offrir un lieu d'accueil convivial et chaleureux pour des prestations culturelles.

Extension du réseau de chaleur bois

Dans la poursuite de ce qui a été réalisé précédemment, la commune, au travers de sa régie chaufferie, envisage l'agrandissement de son réseau de chaleur en direction de deux bâtiments sur la route du Tacul ainsi que le raccordement à la Gare SNCF.

C'est ainsi plus de 1 700 m² de surface plancher supplémentaire qui seront demain chauffés par une énergie renouvelable !

Créer une plateforme de stockage pour produire des plaquettes bois

Dans la continuité des actions sur la filière bois, outre la réalisation des pistes forestières et de l'agrandissement du réseau de chaleur, la réalisation d'une plateforme de production et de stockage de plaquettes bois est prévue cette année sur un tènement à Barberine.

Cette implantation ne pourra répondre qu'en partie aux besoins de la chaufferie de Vallorcine, mais surtout c'est nos forêts que nous exploiterons de manière raisonnée pour nous chauffer.

Ce cercle vertueux de l'énergie sera, nous l'espérons vivement, à la fois bénéfique pour notre environnement au sens large, mais aussi à nos forêts, nos acteurs locaux et au budget de la régie.

Par ailleurs, cette plateforme sécurisée, en cas de fermeture prolongée du col des Montets l'hiver, l'approvisionnement en matière première de la chaufferie.

Déplacer le foyer de ski de fond au Buet

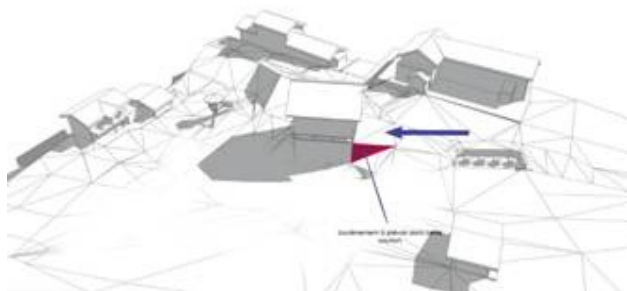
Le foyer de ski de fond actuel est une cabane en bois située au centre du village, à 1250 m d'altitude.

Au vu de la vétusté du bâtiment qui ne correspond à aucune norme des ERP, et considérant le réchauffement climatique qui réduit d'année en année l'épaisseur du manteau neigeux, il est prévu l'implantation d'un nouveau foyer de ski de fond au hameau du Buet, à 1350 m d'altitude.

Ce bâtiment aura l'aspect d'un « raccard », bâtiment patrimonial typique de la population Walser, premiers habitants de Vallorcine au XIII^{ème} siècle.

Défini avec le service intercommunal relatif aux pistes et aux sentiers, ce bâtiment permettra l'accueil de la clientèle mais aussi des vestiaires adéquats pour les équipes du domaine nordique.

Au sein de ce bâtiment des toilettes publiques auront également leur place.



Rénovation du Refuge de la Pierre à Bérard

Comme quasiment tous les bâtiments communaux, le refuge de la Pierre à Bérard nécessite d'importants travaux. Si le souhait est de lui offrir une qualité d'accueil digne du XXI^{ème} siècle, les contraintes liées à l'éloignement et aux coûts relatifs aux travaux doivent être clairement définies.

En ce sens, un cabinet spécialisé a été retenu afin de produire, sur l'année 2022, un prévisionnel tant technique que budgétaire sur les travaux à entreprendre tant sur la structure du bâtiment que sur ses réseaux d'eaux usées et aménagements intérieurs.

Nous espérons, comme cela est le cas pour l'église, que ces travaux redonneront une grande longévité à ce bâtiment, patrimoine de notre commune.



Mise en valeur de la porte d'entrée du vallon de Bérard

Si le nom est quelque peu poétique, ce projet consiste à réaliser autour de l'ancien local poubelle du Buet un lieu où l'accueil de nos visiteurs sera amélioré. Ces aménagements consistent à répondre, outre au besoin de toilettes publiques, à une meilleure information sur place, une meilleure gestion du stationnement et une réponse à des besoins de vidange/recharge de camping-car. Ce projet complète le projet du foyer de ski de fond, et répond pleinement à l'amélioration du site du Buet dans sa vision d'ensemble, été comme hiver.

Création de la via ferrata

Sur proposition de la commune, la Communauté de Communes va réaliser un parcours de via Ferrata autour de l'Eau de Bérard. Partant en rive droite un peu au-dessus du village de la Poya, le parcours atteindra la rive droite au niveau de la passerelle donnant accès à la buvette de la cascade après un cheminement dans la paroi de la rive gauche et deux traversées de la rivière. Les travaux de réalisation sont programmés à la fin du printemps en vue d'une mise en service au début de l'été 2022.

Chalet du Col des Montets

Si des études sont en cours pour sécuriser la route départementale au col des Montets, une autre étude est sur le point d'aboutir concernant les aménagements extérieurs du site dans le cadre de la labellisation "col remarquable" du conseil départemental.

Outre ces changements extérieurs, c'est durant le premier semestre 2022 que le rez-de-chaussée du chalet du Col des Montets, dont la gestion est confiée à l'ARNAR, va être complètement rénové (accès PMR, scénographie rénovée et innovante...).

Le chalet rénové ouvrira au public à l'été 2022, avec comme point d'orgue à la fin du mois de juillet 2022 la célébration du cinquantenaire de la création de la Réserve Nationale des Aiguilles Rouges (première réserve naturelle en France).

Dans le cadre de l'Agenda 2030, l'ensemble des actions projetées pour le mandat est disponible dans le lieu d'échange nouvellement créé à l'accueil de la mairie : l'espace citoyen et sur le site de la mairie : <https://www.vallorcine.fr/Labellisation-Notre-Village-Terre>
Nous vous proposons ci-dessous un bref aperçu de quelques-uns de ces projets.

GRANDS PROJETS DU MANDAT

Développer la filière bois

Recenser et identifier les zones/tènements nécessaires au maintien et au développement des acteurs de la filière bois (plaquettes, scierie, stockage, activités annexes...)

Soutenir un développement économique en dehors des activités touristiques permettant à la fois l'entretien des forêts mais aussi la création d'emplois émanant de l'exploitation du bois.

Répondre au maximum, en respectant la biodiversité et les forêts, aux besoins en matière de bois sur la commune (bois- énergie, bois d'œuvre, etc)

Réaliser d'une plateforme de stockage de plaquettes bois énergie.

Recenser des besoins auprès des « sachants » (ONF , Communes Forestières, artisans, etc.)

Identifier le foncier nécessaire auprès des professionnels du territoire.

Apporter une réponse aux besoins à travers la mise à disposition de foncier et/ou de locaux : création d'une ZAE spécifique.

Créer une commission extra communale des acteurs de la filière bois-énergie

Réunir les acteurs du bois (élus, gestionnaires du « vivant » de la forêt, acteurs de l'exploitation et artisans) afin d'orienter la filière bois en respect des zones concernées et d'évaluer concrètement l'ensemble des solutions possibles pour développer la filière, d'avoir une réflexion collective et sur du long-terme.

Créer de nouvelles dessertes forestières

Permettre l'exploitation moderne des forêts de la commune en aménageant des dessertes forestières compatibles avec une exploitation moderne des forêts (câbles, grumiers, etc.) ; un outil précieux pour intervenir en cas d'attaque de la forêt par des parasites scolytes notamment.

Créer un lieu de vie partagé par et pour les Vallorcins

Créer dans la Maison Noufflard un lieu de vie partagé : « Maison communale »

Mettre à disposition de la population cette maison afin qu'elle réponde à diverses demandes émanant des Ateliers Participatifs (groupements de commande, lieu d'animation des aînés, animations associatives, lieu de création, etc.)



La Maison Noufflard, dans son environnement
©D.Ancey

Pérenniser et améliorer l'activité agricole

Soutenir et pérenniser l'interaction avec l'AFPF (zone de fauche mécanique, défrichement de zones agricoles, amélioration des dessertes, etc.)

Revoir dans les orientations d'aménagement de la commune les opportunités de développement et de sécurisation de l'activité agricole. Suivi des demandes de l'AFPF, intégration d'un plan pluriannuel d'investissement de l'AFPF dans le budget intercommunal et communal. Développement d'actions en faveur de l'activité pastorale (défrichement, épierrement, accès, etc.)

Améliorer l'offre touristique

Créer un véritable réseau de toilettes publiques

Au vu de la fréquentation touristique pendant certaines périodes, de nombreux lieux touristiques nécessitent l'implantation de toilettes publiques, à la fois pour éviter les nombreux excréments présents dans les environs, mais aussi pour diminuer les factures d'eau et d'assainissement pour les restaurants présents sur site.

Les sites concernés sont : Le Buet, Le chef-lieu, L'Église, Barberine.

Anticiper les tracés du domaine nordique face au réchauffement climatique et à la diminution du manteau neigeux

En partenariat avec le service pistes et sentiers de la Communauté de Communes, mais aussi en réflexion avec les structures concernées par de nouveaux tracés (desserte forestière, AFPP, ONF, etc.), réaliser de nouveaux tracés permettant aux activités nordiques de pouvoir se développer en amont des tracés existants, et particulièrement en direction du col des Montets.

Moderniser le domaine skiable de La Poya et créer un bâtiment permettant de répondre aux besoins du domaine (stockage, buvette, point chaud, etc.)

Afin d'améliorer l'impact environnemental du domaine skiable de la Poya mais aussi afin d'améliorer l'équilibre économique du domaine par le développement de ses activités annexes, la régie de La Poya souhaite réaliser un bâtiment qui permettrait au R-1 de stationner la dameuse dans un local technique comprenant une fosse pour les éventuelles fuites de fluides, mais aussi pour conserver le véhicule à l'abri afin d'en diminuer l'usure. Une cuve à fuel serait aussi installée pour éviter les déplacements actuels traversant la route départementale.

La construction d'une buvette au rez-de-chaussée permettrait d'améliorer la commercialisation des produits de snack, ainsi que l'accueil des clients avec des toilettes publiques.

Serait aussi stocké dans ce bâtiment l'ensemble du matériel en période estivale.



©D.Ancey

Rénovation des refuges et des buvettes communales

Il est urgent d'entreprendre la rénovation des refuges et buvettes, à la fois pour conserver le bâtiment en bon état, mais aussi en améliorer la qualité afin de répondre aux exigences actuelles en matière de service et de confort, sans oublier les mises aux normes.

-Pour le refuge de Bérard :

Comme déjà indiqué, il doit faire l'objet d'une rénovation complète d'ici la fin de l'été 2023.

-Pour le refuge de Loriaz :

Rénovation des sanitaires durant l'été 2022. Une réfection de l'assainissement devrait ensuite se faire.

-Pour la buvette de la cascade :

Située sur un chaos de blocs rocheux instables, la commune prévoit sa reconstruction en rive droite de l'Eau de Bérard. En parallèle, il faudra définir le devenir du bâtiment de la buvette actuelle.



©D.Ancey

Valoriser et développer les activités touristiques douces

Revoir la signalétique dans le village

Avoir une meilleure orientation des publics dans le village en mettant en place une signalétique reprenant l'identité de Vallorcine en matière d'aspect artisanal (bois, sculpture, etc.).

Identification des emplacements et lieux d'implantation.

Identification des flux en fonction des moyens de transport.

Installer du mobilier urbain

A ce jour, le mobilier urbain est quasi inexistant sur la commune.

Offrir aux populations (résidents et touristes) des mobiliers urbains implantés aux endroits stratégiques (table de pique-nique, bancs, poubelles, etc.).

Réaliser ces mobiliers par les services techniques communaux afin qu'ils aient un aspect reprenant l'artisanat local.

Création d'un atelier « bois » équipé au sein des locaux communaux.

Aménager le centre village

Réaliser avec la population et les différentes partenaires identifiés un scénario des aménagements à réaliser

Dans le cadre des aménagements prévus dans le centre du village, intégrer à chaque étape d'avancée des réflexions la population du village ainsi que les acteurs du territoire pouvant apporter à la réflexion (Compagnie du Mont-blanc, UTMB, SNCF, etc.)

Mise en place de réunions publiques, de groupes de travail, d'échanges entre les parties prenantes du projet, afin de monter un projet qui répondra totalement aux attentes du village.

Définir à l'aide d'un bureau d'étude un plan de financement et de phasage des travaux envisagés

Recourir à un bureau d'étude afin de définir un plan de financement précis mais aussi afin de réaliser l'ensemble des autorisations administratives pour rendre opérationnel les réflexions des groupes de travail et des partenaires.

Rédaction d'un dossier de demande de subvention pour lancer l'étude. Rendre opérationnelles et partagées les réflexions émanant des groupes de travail, qui seront animées par les prestataires du bureau d'étude.

Réaliser les travaux

A la suite des concertations et des réflexions menées, réaliser l'ensemble des travaux selon un phasage et un plan de financement clair.

Utiliser l'ensemble des réflexions pour suivre les travaux. Constituer un groupe de suivi des travaux entre la commune et la Communauté de Communes pour être en cohérence avec les orientations définies précédemment.



©L. De Carné

Maintenir l'identité architecturale et paysagère

Mise en valeur du hameau du Clos



Le hameau du Clos intègre l'église, la turne, le presbytère et le cimetière. Ce hameau est situé en plein couloir d'avalanche, et rend unique son architecture dans son ensemble.

Rénovation de l'Église en cours, rénovation du presbytère à venir, puis classement au titre des monuments historiques.

©A. Penin

S'en suivront, en fonction du budget, la rénovation des murs du cimetière et du paravalanche ainsi qu'un parcours piéton adapté.

Développer l'offre du musée de Vallorcine avec l'implantation d'un Raccard et l'embellissement des plages agricoles avoisinantes

Intégrer dans l'enceinte du hameau de Barberine et à proximité du musée un raccard, bâtiment traditionnel Vallorcinois, afin d'augmenter la pertinence du musée dans son témoignage de la vie d'autrefois en y ajoutant un potager d'époque en lien avec l'AFPF.



©D. Ancey

Intégrer dans les aménagements paysagers des espèces locales, comestibles et vivaces

La politique de fleurissement consiste à fleurir les bâtiments, mais aussi à embellir les espaces verts centraux avec des plantes nécessitant des heures d'entretien non négligeables. La commune souhaite donc mettre à profit ces heures de travail pour planter et produire des plantes comestibles et vivaces si possible, afin à la fois de mettre en avant le côté agricole de la commune, mais aussi afin de produire des végétaux qui pourront, par la suite, être donnés aux personnes dans le besoin (épicerie solidaire, CCAS, etc.)

Cette démarche permettrait aussi de réduire la consommation d'outils thermiques de tonte et d'entretien des espaces verts.

Améliorer la qualité des réseaux

Améliorer la viabilisation routière de certaines zones constructibles

Desservir certaines zones constructibles en ce qui concerne les divers réseaux secs et humides, mais aussi en matière d'accès routier.

Regrouper dans des opérations conjointes la commune (routes et sécurité incendie), la Communauté de Communes (eau potable, assainissement et fibre optique) et le SYANE (enfouissement des réseaux secs) afin d'organiser des opérations de viabilisation pleines et coordonnées avec comme objectif d'en faire diminuer le coût pour chacun.

Répondre aux besoins en matière d'accès au réseau d'assainissement

Raccorder à l'assainissement collectif les zones urbanisées non reliées au réseau (hameaux des Mayens, de La Poya, du Betterand, de Barberine et du Nant).

Redimensionner la station d'épuration

La station d'épuration de Vallorcine est sous-dimensionnée. L'objectif est, suite à la mise en demeure de la DDT quant au redimensionnement de la station d'épuration, de construire une nouvelle station d'épuration permettant une bonne qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.



Répondre aux besoins en matière d'accès à l'eau potable

Chaque hameau étant relié à une source associative privée d'utilité publique (ASA) distribuant une eau avec une teneur en arsenic trop élevée, le réseau public de Vallorcine doit se procurer une alimentation en eau potable respectant ce taux, et qui devra par la suite s'étendre sur l'ensemble du territoire.

Délibérer sur la mise en place du DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie)

Concevoir une DECI afin de répondre à la législation en matière de protection incendie mais aussi afin de définir les aménagements à réaliser ultérieurement sur le réseau.

Étude des besoins relatifs en matière de protection incendie pour chaque bâti et définition des accès aux bornes incendies relatifs à chaque besoin éventuel.

Permettre une mixité des fonctions économiques

Implanter un cabinet médical

Construire dans un bâtiment communal (niveau supérieur de La Ruche) un cabinet médical permettant à des médecins de venir pratiquer à Vallorcine.

Ouvrir ce cabinet à d'autres praticiens selon les besoins (kinésithérapeutes, ostéothérapeutes, etc.)



Étudier la faisabilité d'implantation d'une pisciculture

Étudier la faisabilité de l'implantation d'une pisciculture produisant à la fois des truites bio destinées au commerce, mais aussi des alevins destinés au peuplement des rivières, et au développement du tourisme de pêche.

Créer un espace de coworking

Construire dans un bâtiment communal à rénover un espace de co-working afin de permettre un lieu d'échange des personnes télé-travaillant.

Permettre ainsi le rallongement du séjour de certains résidents secondaires qui pourraient travailler à Vallorcine.

Recenser et identifier les zones/tènements nécessaires au maintien et au développement des artisans du bâtiment

Permettre aux artisans du bâtiment un développement économique et offrir à chaque corps de métier l'opportunité de s'installer sur la commune.

Envoi d'un questionnaire afin de recenser les besoins.

Identifier les tènements/bâtiments susceptibles d'accueillir les activités.

Continuer la démarche environnementale sur la transition énergétique

Étudier les possibilités de production d'énergies renouvelables

Qu'il s'agisse d'hydroélectricité ou de panneaux photovoltaïques, les réflexions quant à l'implantation de lieux de production d'énergie renouvelable sont d'actualité.

Étudier les possibilités d'économie d'énergie

La commune de Vallorcine souhaite recourir aux services d'un « conseiller énergie » proposé par le SYANE.

Ce dernier saura aider la commune dans toutes les démarches relatives à réduire les consommations d'énergie, et à la recherche de financements extérieurs.

Une analyse précise de chaque consommation ainsi que des recherches actives de contrats vertueux avec des fournisseurs d'énergie seront lancées grâce à ce « conseiller énergie ».

Définir un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation thermique des bâtiments communaux

Réaliser sur la durée du mandat, et plus si nécessaire, un réel projet pluriannuel de rénovation du bâti communal.

En effet, l'ensemble des bâtiments communaux n'a subi que très peu de rénovation depuis des décennies, et la situation pouvant parfois être dangereuse au vu des installations présentes, il est urgent de rénover. De plus, ces rénovations sauront faire diminuer drastiquement les factures énergétiques de la commune.

Sensibiliser et protéger les populations contre les risques naturels

Gestion des rives et digues

Entretien des digues existantes et consolidation des rives pouvant témoigner de fragilité et d'érosion.

Aménagement d'un système de sécurisation des couloirs d'avalanche menaçant l'entrée du tunnel des Montets

Faire une synthèse des diverses études réalisées au cours des dernières années pour voir la faisabilité d'implantation de matériel permettant la sécurisation de l'accès au tunnel des Montets.

Dans un deuxième temps, implanter les dispositifs permettant cette sécurisation.

Améliorer le système d'alerte à la population

Adapter le système de communication de téléalerte au nouveau Plan de Prévention des Risques naturels, afin de prévenir au mieux les résidents concernés par les risques naturels présents sur la commune et d'anticiper tout drame le cas échéant.

Avec le service intercommunal, adapter le système informatique de prévention en facilitant son utilisation.

Rendre opérationnel le PCS

Compte tenu de la présence de risques, notamment naturels, un Plan Communal de Sauvegarde a été élaboré ainsi qu'un DICRIM (Document d'Information Communal des populations sur les Risques Majeurs), traduit en anglais. Réaliser les aménagements nécessaires à la mise en œuvre du PCS en cas de crise, et rendre réalisables les actions inscrites dans le PCS.

Proposer un parcours résidentiel aux Vallorcins en diversifiant l'habitat

Proposer des logements en adéquation au développement économique

Concevoir chaque projet de développement économique en anticipant les problématiques de logement afin de pérenniser les activités mises en place. Cet objectif vise à développer une activité économique propre au village qui saura soit répondre aux besoins de la population du village, soit faire venir de nouveaux habitants.

Créer des logements locatifs sociaux

La commune de Vallorcine présente à ce jour 6 logements sociaux. Rénover les deux niveaux supérieurs de la gare SNCF de Vallorcine en réalisant de 6 à 10 logements locatifs sociaux en partenariat avec un bailleur.

Discussions en cours avec la SNCF et un bailleur présent sur le territoire communal.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Corto, Henri AUBLIN BARRIÉ, né le 02/04/2021, enfant de Hugo BARRIÉ et Léonor AUBLIN

Sasha, Sylvie, Marie-Agnès BRACHET, née le 19/09/2021, enfant de Loïc BRACHET et Élodie CHAMEL

Mariages

Flora Marine Elisa SOUCHARD et Arnaud Jean Armand LEROUX le 12/06/2021

Caroline ANCEY et Damien Dominique Vincent ESTEVE le 21/07/2021

Marie Alexandra BENNIGSEN et François SATTOUF le 04/09/2021

Décès

Jeanine Claudette BURNET née LEFRESNE, le 26/01/2021

Francine Jeanne ROSOTTI, Veuve HEZEZ, le 04/05/2021

Marguerite Marie CHAMEL, le 28/09/2021

Eric Lucien BAUBANT, le 27/12/2021

Vallorcine étant une grande communauté, nous avons une pensée particulière à tous les Vallorcins d'ailleurs qui ont eu une naissance, un mariage ou un décès dans leur entourage proche.